

1	LES ANNONCES DE LA SEINE – 23/10/2017 – .....	2
2	Paris : dans un mois, sept carrefours sans feux rouges.....	3
3	Climat: 12 grandes villes s'engagent plus loin .....	5
4	Actus franciliennes .....	7
5	Sécurité sociale : un tour de vis de 3 milliards pour réduire le déficit .....	8
6	Sécurité sociale : l'opération sauvetage en quatre mesures .....	9
7	En 2018, les impôts des ménages vont baisser de... 1,5 milliard d'euros ! .....	11
8	Impôts : satisfecit de la Cour des comptes sur la cellule de régularisation de Bercy .....	12
9	Les défaillances d'entreprises au plus bas depuis l'avant-crise .....	13
10	Entreprises : Le Maire ressuscite la loi Macron 2 .....	14
11	Adecco lance sa plateforme dédiée aux indépendants et aux grandes entreprises.....	15
12	La pénurie de chauffeurs s'amplifie dans le transport routier .....	16
13	La riposte des banques à leurs nouvelles rivales .....	18
14	Pénurie de beurre : Stéphane Travert ne s'alarme pas .....	19
15	Au cœur du chantier le plus risqué d'EDF .....	20
16	Comment la CFDT veut isoler la CGT.....	23
17	Les représentants de GM&S "amers" après avoir été reçus à l'Élysée.....	24
18	Finances locales : le bras de fer gouvernement-élus locaux continue.....	25
19	La lettre d'Édouard Philippe aux maires de France .....	28
20	Les Républicains : le poison des exclusions .....	29
21	Benoît Hamon : « Construire une nouvelle synthèse politique » .....	31
22	L'Union européenne trouve un accord sur une réforme du travail détaché.....	33
23	Les dessous de la visite du président égyptien al-Sissi en France .....	34
24	Angela Merkel face au choc de l'extrême droite.....	36

## 1 LES ANNONCES DE LA SEINE – 23/10/2017 –

### CCI Paris Île-de-France, MEDEF Île-de-France et CPME Paris Île-de-France

Au service des entreprises, de l'apprentissage et de l'emploi

5 octobre 2017



*Didier Kling, président de la CCI de région Paris Île-de-France, a signé une convention-cadre de partenariat avec Éric Berger, président du MEDEF Île-de-France, puis une seconde avec Bernard Cohen-Hadad, président de la CPME Paris Île-de-France, le 5 octobre dernier. Celles-ci précisent les modalités d'un engagement commun en faveur des entreprises, de l'apprentissage et de l'emploi.*

## AFFICHES PARISIENNES – 24/10/2017 – en p-jointe

**ESSENTIEL**

### Talents BGE de la création d'entreprise et Talents des Cités 2017

Les BGE d'Île-de-France viennent de distinguer neuf talents « issus d'univers très divers, mais tous animés par une même envie de réussir et d'être créateur de valeur et de développement sur leurs territoires ». Ces projets témoignent de l'attention portée par les nouvelles générations aux enjeux actuels de société, de la solidarité au le lien social, de l'esprit coopératif à la mobilité.

## ENTREPRISES.CCI-PARIS-IDF.FR – 23/10/2017 –

## Le digital : une opportunité de se réinventer pour les PME



Dans le cadre de rencontres autour de la Digitalisation des entreprises, le MEDEF Ile-de-France en partenariat avec la CCI Paris Ile-de-France, organise un petit-déjeuner le mercredi 8 novembre de 8h30 à 10h30.

Au-delà de l'évolution des outils et des techniques, la **transformation digitale** doit se penser comme une mutation de l'organisation de l'entreprise dans son ensemble et **laisser une place de choix à l'humain**.

Voici quelques clés pour que la stratégie digitale de l'entreprise soit une réussite en termes de business :

Libérer les énergies

Conforter les talents

Former les collaborateurs

Impliquer les collaborateurs autant que les clients.

Intervenants

Débats animés par **Marie Bertrand**, Chef de projet Les Digiteurs, CCI Paris Ile-de-France

**Nadège Audifax**, DRH de Cyrus Conseil

**David Castéra**, Fondateur de TANu, plateforme de culture numérique

**Patrick de Carvalho**, Co-fondateur et Président de Startup Nursery, accélérateur technologique de start-up

**Anne-Christelle Pérochon**, Fondatrice et Ceo de BIM, start-up FoodTech

Infos pratiques

**Date :**

Mercredi 8 novembre

**Adresse :**

CCI Paris  
2 place de la Bourse  
Paris 2e

**Horaires :**

De 8h30 à 10h30

## LE PARISIEN – 24/10/2017

### 2 Paris : dans un mois, sept carrefours sans feux rouges



Paris, XIVe arrondissement, ce lundi. La ville de Paris veut tester des zones sans feu de circulation, comme ici au croisement des rues Losserand et Gergovie.

**La Ville de Paris va lancer très prochainement un test surprenant : dans le quartier Montparnasse, sept carrefours vont perdre leurs feux tricolores. Objectif : apaiser la circulation en zone 30.**

C'est une petite révolution qui ne passera pas inaperçue : dès la fin du mois de novembre, 7 carrefours\* dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris n'auront plus de feux tricolores. La circulation s'effectuera selon la simple règle de la priorité à droite. Une expérimentation qui durera jusqu'au mois de juin, annonce Christophe Najdovski, adjoint (EELV) à la maire de Paris en charge des Transports, confirmant une information du JDD.

« A l'issue de ce test, une évaluation sera faite, précise Christophe Najdovski. On décidera alors de remettre ou non les feux tricolores. Il peut être pertinent de réfléchir à les enlever mais pas partout. Cela concerne les carrefours à faible trafic, pour avoir un langage moins routier, dans l'idée d'apaiser la circulation. »

Selon Christophe Damas, chargé d'études au Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), associé à l'expérimentation parisienne, « quand une rue à 50 km/h voit passer 800 véhicules par heure, il est difficile pour les piétons de traverser et les feux rouges sont nécessaires ». Pas question donc de les supprimer sur les Grands Boulevards, le boulevard Saint-Germain ou les Maréchaux.

En revanche, dans [les zones 30, qui vont se multiplier à Paris](#), « beaucoup de villes réfléchissent à les supprimer », assure Christophe Damas, qui cite les exemples de Bordeaux, Nantes, Lyon et bientôt Grenoble. Selon ce chercheur, [les feux peuvent être supprimés](#) « quand ils ne sont pas utiles : quand vous n'avez qu'un ou deux véhicules au feu en heure de pointe, cela doit alerter ».

Car en cas de faible trafic, les conséquences des feux peuvent être néfastes. Les feux rouges, ce sont parfois des voitures qui polluent à l'arrêt puis qui redémarrent en trombe. « On observe aussi un effet pervers, avec des véhicules qui accélèrent au-delà de 50 km/h en zone 30 pour avoir le feu vert », note Christophe Najdovski.

Pour cette expérimentation, proposée dans [le plan piéton adopté par la Ville en début d'année](#), le quartier Montparnasse est idéal, estime l' élu. Le trafic y est relativement faible et la desserte surtout locale. Le Cerema va faire des mesures de vitesse et de débit avant le début du test, puis mesurera à nouveau une semaine après la suppression des feux.

Le comportement des piétons et des automobilistes sera lui observé régulièrement, afin d'évaluer les modifications des comportements. La Ville de Paris a aussi prévu de mesurer la pollution et les niveaux de bruits, de jour et de nuit, sur ces sept carrefours pilotes. En cas d'expérience concluante, l'extinction des feux pourra être étendue, voire généralisée dans les zones 30.

*\*Il s'agit des croisements rue de l'Ouest-rue du Château, rue du Château-rue Raymond Losserand, rue Pernety-rue de l'Ouest, rue Pernety-rue Raymond Losserand, rue de Gergovie-rue de l'Ouest, rue de Gergovie-rue Raymond Losserand et rue du Château-rue Didot.*

## **Des riverains inquiets**

Dans les rues du XIV<sup>e</sup> arrondissement, les riverains ne sont pas convaincus. « Ça va être une catastrophe, il va falloir embaucher plus de pompiers », prévient Isabelle, 44 ans, habitante du quartier. « Les piétons et les vélos devront faire deux fois plus attention ! », s'inquiète-t-elle.

« Le matin la rue Didot est vraiment encombrée, si ça peut la désengorger ça serait bien, mais j'attends de voir », espère de son côté André, à peine sorti de sa voiture. « Ça pourra peut-être éviter aux conducteurs d'accélérer à la vue d'un feu vert », relève Dominique, utilisateur d'un scooter et responsable d'un salon de coiffure rue Losserand. « Mais les gens roulent comme des fous ici, si on ne veut pas que ça soit encore plus dangereux il faudrait mettre des ralentisseurs », estime-t-il.

**Jean-Gabriel Bontinck**

### 3 Climat: 12 grandes villes s'engagent plus loin



Des élus des grandes villes membres du C40 réunis lundi à Paris (de gauche à droite) : Yuriko Koike (Tokyo), Eric Garcetti (Los Angeles), Anne Hidalgo (Paris), Michael Bloomberg (New York), Ada Colau (Barcelone) et Giuseppe Sala (Milan)

**Réunis à Paris, à l'initiative de la maire de Paris, Anne Hidalgo, certains élus des plus grandes villes au monde s'engagent à acheter des bus propres en 2025 et à créer des «zones à émission zéro» d'ici à 2030.**

Après une photo devant l'Opéra Garnier, à Paris, des maires des plus grandes villes du monde ont pris, [lundi midi, de nouveaux engagements pour lutter contre la pollution](#) de l'air et le réchauffement climatique. Tous sont membres du C40, le réseau des 91 villes qui regroupent 650 millions d'habitants et qui fait de la question climatique sa priorité. Depuis 2016, il est présidé par la maire de Paris, qui avait pris l'initiative de cette réunion.

Douze de ces maires, dont celui d'Auckland (Nouvelle-Zélande), de Barcelone (Espagne), du Cap (Afrique du Sud), de Los Angeles (États-Unis), Milan (Italie) ou encore de Quito (Équateur), et bien sûr de Paris, ont ainsi promis que chaque ville ait le plus possible «de zones à émission zéro d'ici à 2030». Ces grandes agglomérations, qui rassemblent au total 80 millions de personnes, ne devraient plus être émettrices nettes de gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone.

Pour y parvenir, les élus se sont notamment engagés à acquérir uniquement des bus «propres» à partir de 2025. Les bus au diesel seront remplacés par des bus électriques ou non polluants (comme ceux propulsés à l'hydrogène). «Le transport est le premier contributeur aux émissions de gaz à effet de serre dans les grandes villes », a rappelé Michael Bloomberg, l'ancien maire de New York.

Même si elle ne fait pas partie des douze signataires, Yuriko Koike, la gouverneure de Tokyo, a rappelé des initiatives de la mégalopole qui a réduit de 26 % ses émissions de gaz à effet de serre. Face à la congestion du trafic routier, [les véhicules les plus polluants](#) y sont interdits depuis 2003. De plus, pour baisser la consommation d'énergie, les ampoules à incandescence y sont remplacées par des ampoules dites à LED.

Les mesures prises ont permis d'améliorer la qualité de l'air et de voir, depuis Tokyo «le mont Fuji en moyenne 100 jours par an, contre moins de 40 jours par an il y a trente ans», rappelle Yuriko Koike. Elle ajoute que lors des Jeux olympiques, en 2020, 4 jours seront à «zéro émission». Des mesures d'économies d'énergie seront engagées et, par ailleurs, les gros pollueurs industriels à Tokyo pourront acheter des droits à polluer. Autre acte symbolique, les médailles d'or, d'argent et de bronze des Jeux olympiques seront fabriquées avec des métaux recyclés d'équipements électroniques mis au rebut. Déjà 65 000 vieux mobiles ont été récupérés!

De son côté, Eric Garcetti, le maire de Los Angeles, a indiqué que 382 villes américaines, républicaines et démocrates, continuent d'agir pour le climat, malgré [l'opposition de Donald Trump à l'accord de Paris](#). Grâce aux développements en faveur des énergies renouvelables, «23.000 emplois verts ont été créés à Los Angeles ces cinq dernières années », a ajouté l'élu. Patricia de Lille, maire du Cap, a quant à elle annoncé son intention de regarder «quelle rue pourra être rendue aux piétons » dans sa ville, après avoir visité dimanche les voies sur berge.

De son côté, Anne Hidalgo a rappelé son opposition à instaurer un péage à l'entrée dans la capitale. Car cela reviendrait à faire payer «les ménages qui habitent en banlieue ». Mais une réflexion a été engagée au sein du Forum métropolitain du Grand Paris qui dépasse le cadre de la capitale, pour envisager toutes les solutions, y compris celle du péage. Enfin, Paris et Londres pourraient donner l'exemple [en interdisant les véhicules à combustion dès 2030](#).

[Marc Cherki](#)

**LES ECHOS – 24/10/2017**

## 75 PARIS

### ATELIERS SUR LE SALARIÉ DANS UNE COOPÉRATIVE

Vendredi 27 octobre et mardi 14 novembre, de 9h30 à 12h, Port Parallèle organise un atelier pour présenter les principes de la coopérative d'activités et d'emploi (CAE) et du statut d'entrepreneur salarié dans ce cadre. Il aura lieu dans les locaux du siège de la coopérative à Paris XI. L'inscription en ligne est gratuite mais obligatoire. <https://goo.gl/vLmoC9>

## 78 YVELINES

### RÉUNION SUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE ARTISANALE

Lundi 30 octobre, de 9h30 à 11h30, la CMA des Yvelines propose une réunion gratuite et sans inscription sur la création d'entreprise dans le secteur artisanal. La participation à cette réunion est un pré-requis avant toute demande d'inscription en stage de préparation à l'installation (SPI). Plus d'informations sur le site : <https://www.cm-yvelines.fr>

## 91 ESSONNE

### CAFÉ DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Jeudi 26 octobre, à partir de 13h30, l'Hôtel d'agglomération de Grand Paris Sud (Courcouronnes) accueille

une réunion organisée par le Crédit Agricole Île-de-France, avec le soutien de Grand Paris Sud. Des rencontres avec des experts partenaires, des chefs d'entreprises sont prévues. L'inscription est gratuite mais obligatoire : <https://goo.gl/QwML8o>

## 92 HAUTS-DE-SEINE

### HORAIRES DU BUREAU PERMIS DE CONDUIRE & CARTES GRISES MODIFIÉS

Du 23 octobre au 3 novembre, le guichet des permis de conduire et certificats d'immatriculation (ex cartes grises) de la préfecture de Nanterre est ouvert de 13h à 15h30 les lundis, mardis et jeudis. A partir du 6 novembre, ces guichets des préfectures et sous-préfectures ferment définitivement. Toutes les démarches seront accessibles sur internet. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/tCYTta>

## 93 SEINE-SAINT-DENIS

### RENCONTRER LES ACHETEURS DE GRANDS GROUPES

Jeudi 26 octobre, à partir de 13h, le Fablab d'EdFabvous (Saint-Denis) ouvre ses portes pour une visite de son atelier de fabrication dédié au prototypage rapide. La visite dure environ 45 minutes. Le

nombre de places est limité et l'inscription est gratuite mais obligatoire.

<https://goo.gl/c2pDpQ>

## 94 VAL-DE-MARNE

### ATELIER TERRITORIAL DES ASSISES DE LA MOBILITÉ

Mercredi 25 octobre, le préfet du Val-de-Marne organise le premier atelier territorial citoyen de la mobilité parmi les 8 qui se tiendront en Île-de-France, dans le cadre des Assises nationales de la mobilité. Il portera sur deux thèmes essentiels pour le territoire : des mobilités plus intermodales et des mobilités plus propres. L'inscription à cet atelier est ouverte à tous et se fait par voie électronique : <https://goo.gl/xklQ6G>

## 95 VAL-D'OISE

### CLOTURE DES CANDIDATURES POUR LE CARREFOUR DES PROJETS ESS

Le Carrefour des projets, organisé par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Port-Parallèle, Initiative 95 et la CCI Val-d'Oise s'adresse aux créateurs d'entreprises ou d'associations qui souhaitent développer une activité économique répondant à un besoin social ou environnemental sur le territoire. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 novembre. Renseignement par mail : [entreprendre@cergypontoise.fr](mailto:entreprendre@cergypontoise.fr)

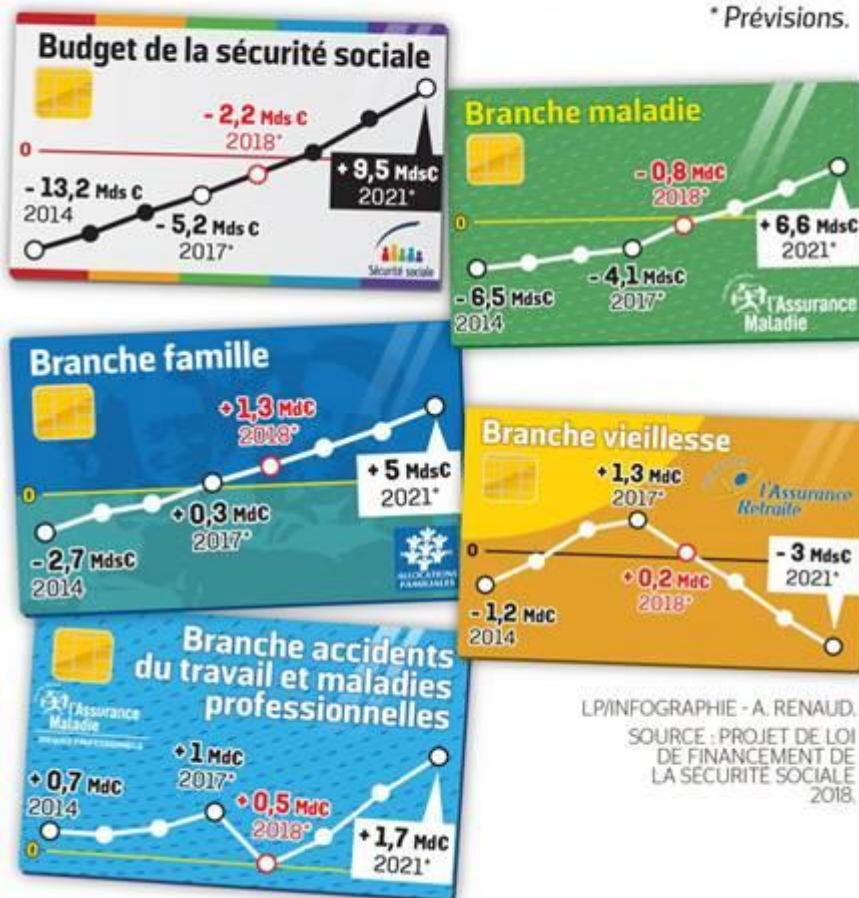
**::: ECONOMIE**

## 5 Sécurité sociale : un tour de vis de 3 milliards pour réduire le déficit

### Un retour à l'équilibre en 2019

Evolution du solde des différentes branches, en milliards d'euros.

\* Prévisions.



**Les députés examinent à partir de ce mardi le projet de financement de la Sécu. Objectif du gouvernement : combler le déficit d'ici à 2020.**

Après l'examen [du budget](#), s'ouvre à l'Assemblée l'acte II de la réforme des comptes publics voulue par l'Elysée. Les députés se penchent à partir de ce mardi sur le projet de loi de financement de [la Sécurité sociale](#) (PLFSS). On connaît l'objectif : équilibrer à l'horizon 2020 les comptes de la Sécu, [dans le rouge de 5,2 milliards d'euros](#), et en finir avec la dette abyssale de 140 milliards d'euros dès 2024 ! Mais compte tenu des bonnes prévisions économiques, le gouvernement prévoit, dans le PLFSS, que la Sécu «devrait dégager un excédent dès 2019».

Pour y parvenir, la ministre de la Santé a dégainé un arsenal destiné à gagner 3 milliards d'euros et ramener le déficit à 2,2 milliards d'euros en 2018, soit le meilleur score depuis... 2001. La chasse aux économies est donc lancée par Agnès Buzyn, qui estime inutiles 30 % des dépenses d'assurance maladie. Avec 1,6 milliard d'euros d'économies, l'hôpital est particulièrement visé : fermeture de lits, réforme de la tarification à l'acte, développement de la médecine ambulatoire... «L'hôpital ne doit pas porter seul tous les efforts, ni être la variable d'ajustement du système», a protesté lundi la Fédération hospitalière de France (FHF).

### Un millier d'amendements

Parmi les autres axes du «plan Buzyn» figurent la lutte contre les fraudes sociales ou encore — c'est le volet le plus sensible — la réduction de certaines allocations pour les ménages aisés. Le gouvernement est même prêt à s'attaquer au tabou des allocations familiales universelles.



Car, au-delà des objectifs comptables, le PLFSS doit aussi répondre à l'accusation faite à Macron par la gauche d'être «le président des riches». D'où des mesures en faveur du pouvoir d'achat des plus modestes (revalorisation des aides aux familles monoparentales, du minimum vieillesse, de l'allocation adulte handicapé...) et la suppression sur la fiche de paie des cotisations chômage et maladie pour les salariés du privé compensée par une hausse de la CSG qui pénalise les fonctionnaires et les retraités. Le texte fera l'objet d'un long bras de fer : les députés devront examiner d'ici au 30 octobre un millier d'amendements.

### La politique familiale, sujet miné

«Le débat est ouvert [...] Il n'y a pas de tabou.» L'idée de la fin de l'universalité des allocations familiales, partie du Palais-Bourbon, commence à agiter le gouvernement. En tenant ces propos dans le JDD, Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, sait qu'elle touche là à un dossier ultra sensible. Car si avec la fin de l'ISF (dans sa version d'origine), c'est un totem de gauche qui tombe, cette fois-ci c'est un des symboles de la droite — convaincue des bienfaits d'un tel principe sur la natalité — qui aura fait long feu.

Le mois dernier déjà, Olivier Véran, rapporteur général de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, s'était dit prêt à y réfléchir... avant d'être recadré par Brigitte Bourguignon, présidente En Marche ! de ladite commission. Depuis, l'idée fait son chemin. Déjà esquissée par le gouvernement Valls, une telle réforme aurait l'avantage de «gauchir» l'image du chef de l'Etat, taxé de président des riches.

### Un tabou bientôt brisé ?

Pendant la campagne, le candidat Macron avait indiqué ne pas vouloir «modifier les prestations familiales». Mais il avait soutenu à Bercy la modulation des allocations, souhaitée par François Hollande. Une mission d'information de l'Assemblée vient d'être confiée à Guillaume Chiche, élu LREM des Deux-Sèvres. «Notre politique familiale produit des résultats contrastés qui profitent plus aux foyers ayant des revenus moyens ou élevés [...] qu'aux foyers précaires», vient de déclarer ce proche de Macron.

Selon nos informations, certains députés LREM s'apprêteraient à déposer des amendements dans ce sens. Ce qui inquiète à droite et même au centre. Prudent, le MoDem, partenaire de la majorité présidentielle, proposera de réaffirmer le principe d'universalité dans la loi sur le financement de la Sécurité sociale et de ne pas conditionner la prime de naissance aux ressources des bénéficiaires. Le tabou n'est pas loin d'avoir vécu.

**Marc Lomazzi et Daniel Rosenweg avec Jannick Alimi**

## LE PARISIEN – 24/10/2017

### 6 Sécurité sociale : l'opération sauvetage en quatre mesures



Selon l'Unaf, 150 000 familles ne bénéficieront plus de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).

**Les députés examinent à partir de ce mardi le projet de financement de la Sécu. Objectif : combler le déficit d'ici à 2020. Voici quatre pistes pour y parvenir.**

### **Moins de lits et des séjours plus chers à l'hôpital**

Entrer le matin à l'hôpital, [se faire soigner et rentrer](#) à la maison en fin de journée. Les opérations en ambulatoire, le gouvernement veut les encourager pour baisser la facture des hôpitaux. L'objectif ? En 2022, sept patients sur dix devront être opérés en ambulatoire, contre cinq sur dix aujourd'hui. Agnès Buzyn veut aussi «fermer les lits qui ne servent à rien ou les réorienter vers de nouveaux besoins».

Les séjours à l'hôpital coûteront également plus cher. Le forfait journalier hospitalier payé par les patients va passer de 18 à 20 euros en chirurgie et en médecine, et de 13,50 euros à 15 euros en psychiatrie. Gain pour la branche maladie : 200 millions d'euros en 2018. Les patients sans couverture devront payer de leur poche. Pour les autres, c'est la complémentaire santé qui prendra en charge cette hausse. La mesure passe mal chez les mutuelles, qui ont d'ores et déjà annoncé une répercussion sur les cotisations.

### **Coup de rabot sur les aides familiales**

Les familles vont-elles payer plus cher pour faire garder leurs chères petites têtes blondes. Le montant et les conditions de ressources des aides pour prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) vont en tout cas être alignés sur ceux du complément familial, moins élevés. Résultat : pour les enfants nés ou adoptés à partir d'avril prochain, l'allocation de base (92,31 euros ou 184,62 euros par mois et par enfant de moins de 3 ans) va baisser de 7,50 euros ou 15 euros. Et certaines familles n'en bénéficieront plus.

Officiellement, il s'agit de simplifier le mode de calcul — très complexe — des différentes prestations en harmonisant les plafonds de revenus. «Sauf qu'on aligne par le bas, proteste Marie-Andrée Blanc, la présidente de l'Union nationale des associations familiales (Unaf). On va exclure 150 000 familles de l'allocation de base et priver des centaines de milliers d'autres d'une partie de cette allocation. Il suffira qu'un couple gagne plus de 3 320 euros par mois pour qu'il perde l'allocation», s'emporte Marie-Andrée Blanc. Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales s'est prononcé contre ce PLFSS. «En réduisant ou supprimant les aides à la garde d'enfants, on va encore pénaliser l'accès des femmes au travail», s'indigne Elisabeth Bagault, administratrice CFDT. Autre conséquence : l'alignement des plafonds de revenus va aussi réduire le nombre de bénéficiaires de la prime de naissance. 70 millions d'euros d'économie sont espérés l'an prochain et 500 millions d'euros à terme.

### **Lutter contre la fraude à l'Assurance maladie**

La ministre de la Santé part en guerre contre [les fraudes](#), par exemple aux arrêts de travail. A elle seule, l'Assurance maladie assure avoir détecté et stoppé en 2016 pour 244,8 millions d'euros de fraudes. Un chiffre en augmentation de 5 % par rapport à 2015 et qui a bondi de 25 % depuis 2014. Dans huit cas sur dix, ces fraudes sont le fait des professionnels de santé, médecins hospitaliers, infirmiers ou libéraux, et seuls 20 % émanent des assurés eux-mêmes. Il arrive, par exemple, que des établissements de santé surfacturent des actes de soins pour toucher davantage de dotations de la part de l'Etat ou que des médecins s'inventent des patients ou se fassent surfacturer des frais sur les cartes Vitale. «Depuis quelques années, les contrôles se renforcent», note Christophe Prudhomme, le porte-parole de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers. Toutes catégories confondues, les fraudes aux cotisations et aux prestations sociales se sont élevées l'an dernier à 1,2 milliard d'euros et elles ne cessent d'augmenter.

## Cigarettes et sodas plus taxés

Le gouvernement veut faire passer le prix moyen du [paquet de cigarettes à 10 euros](#) en 2020. Une hausse de la fiscalité du tabac étalée dans le temps : 1 euro de plus en mars 2018, encore 1 euro en 2019 et 0,90 euro en 2020. Dès l'an prochain, l'Etat prévoit de récupérer 510 millions d'euros pour financer la prise en charge des maladies liées au tabagisme. Des pathologies qui coûtent aux finances publiques 13,8 milliards d'euros par an, déduction faite des recettes fiscales tirées justement du tabac.

Pour lutter contre l'obésité, [une nouvelle version de la taxe soda](#) va voir le jour. Alors que depuis cinq ans son montant est identique quelle que soit la teneur en sucre du produit — 2,48 centimes par canette —, demain plus les boissons seront sucrées, plus elles seront taxées. Les sodas type cola verront leur prix grimper. Le prix de certaines canettes pourrait augmenter de cinq centimes.

**Bérangère Lepetit, Sébastien Lernoald et Daniel Rosenweg**

## L'OPINION – 24/10/2017

### **7 En 2018, les impôts des ménages vont baisser de... 1,5 milliard d'euros !**



**Selon le compteur fiscal de Coe-Rexecode, les prélèvements sur les ménages vont diminuer pour la première fois après une hausse de 54,2 milliards d'euros entre 2011 et 2017**

C'est un chiffre dont on n'a pas entendu parler pendant le débat budgétaire. Il vaut pourtant plus que tous les longs discours. Alors que les députés s'appêtent à voter ce mardi en première lecture [la partie recettes du projet de loi de finances](#) (PLF), Coe-Rexecode révèle qu'en 2018, les impôts des ménages devraient baisser pour la première fois... en huit ans ! Pas de beaucoup : 1,5 milliard d'euros. Une paille comparée aux 54,2 milliards d'euros de hausses d'impôts imposées par la droite comme par la gauche entre 2011 et 2017, comme le rappelle [l'indispensable « compteur fiscal »](#) du centre de prévisions macroéconomiques. Mais tout de même !

Événement rare. L'inversion de la courbe des prélèvements sur les ménages est un événement assez rare pour le signaler. Il était temps : les entreprises, elles, ont bénéficié de baisses de prélèvements dès 2014 grâce à la mise en place du pacte de responsabilité. Résultat, elles ne paieront en 2018 que 2,5 milliards d'euros d'impôts de plus qu'en 2010.

On résume : entre 2011 et 2018, les impôts ont donc augmenté de 52,7 milliards d'euros pour les ménages et seulement de 2,5 milliards pour les entreprises. Soit une augmentation de la pression fiscale de 55 milliards d'euros en huit ans, portée à 95 % par les ménages. « Au-delà de la distinction ménages/entreprise, [...] les mesures nouvelles prises de 2011 à 2018, auront augmenté l'imposition de la consommation de 36,2 milliards d'euros, diminué l'imposition du travail de 2,3 milliards (essentiellement du fait du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, CICE, et du Pacte de responsabilité) et accru l'imposition du capital de 23,5 milliards », souligne l'institut, qui ajoute que « les mesures nouvelles du budget 2018 devraient renforcer le poids de la fiscalité

sur la consommation, l'alléger sur le travail et sur le capital ». Ça tombe bien, c'est exactement ce que préconise Coe-Rexecode.

[Raphaël Legendre](#)

LES ECHOS – 24/10/2017

## **8 Impôts : satisfecit de la Cour des comptes sur la cellule de régularisation de Bercy**



**EXCLUSIF - La Cour des comptes dresse un bilan positif en matière de recettes fiscales. Mais la cellule de régularisation des avoirs non déclarés à l'étranger n'a pas permis de s'attaquer aux montages les plus sophistiqués.**

On connaît les alertes de la Cour des comptes sur le dérapage de certaines missions de service public. Les magistrats financiers viennent pour une fois d'adresser un satisfecit. Dans un rapport commandé par la commission des Finances de l'Assemblée, la Cour loue le bilan de la cellule de [régularisation](#) des avoirs fiscaux étrangers, créée en 2013 par la circulaire Cazeneuve.

Egalement nommé STDR (service de traitement des déclarations rectificatives), ce service aura permis de récolter [plus de 8 milliards d'euros de recettes fiscales à fin 2017](#). Un bilan très rentable au regard des moyens déployés : 7 millions d'euros par an en moyenne pour quelque 200 personnes temporairement affectées à cette mission. « *La gestion de la procédure est organisée de manière précise et fiabilisée, sur les plans administratif et comptable* », souligne le rapport.

### **Des « ristournes » rentables**

Depuis 2013 et jusqu'à la [fermeture de la cellule annoncée pour fin 2017](#), les contribuables ont eu la possibilité de rapatrier leurs comptes cachés moyennant des pénalités moins lourdes que pour un contrôle fiscal. Cette logique d'amnistie a eu du mal à passer dans les mentalités françaises. La première cellule Woerth en 2009 avait essuyé les critiques de la gauche, qui s'était elle-même retrouvée en position délicate lors de l'ouverture de la cellule Cazeneuve.

Au final, la Cour des comptes considère que ces « ristournes » accordées aux repentis fiscaux ont été rentables. « *Les recettes budgétaires ont certes été minorées du montant des mesures transactionnelles. Cependant, ces atténuations ont été accordées à un taux qui n'est pas significativement différent de celui constaté dans le cadre des transactions suite à contrôle fiscal* », indique le rapport. En clair, les remises négociées dans le cadre d'un contrôle sont souvent équivalentes à celles de la circulaire Cazeneuve ( [entre 15 % et 35 % de pénalités](#) selon les dossiers au lieu de 40 % pour un contrôle). Sans les remises du STDR, le gain théorique supplémentaire aurait été de 1,8 milliard, a calculé la Cour. Mais en réalité, très peu de dossiers seraient arrivés à Bercy.

### **80 % des dossiers viennent de Suisse**

Les magistrats sont plus nuancés concernant les résultats en matière de fraude fiscale. La grande majorité des demandes de régularisation (80 %) sont venues de Suisse. Le Luxembourg arrive en

deuxième position avec 8 % des dossiers. Les paradis fiscaux (Singapour, Hong Kong, Panama, Liechtenstein, Îles Caïman, Bermudes, Bahamas et Antilles néerlandaises) [ne représentent que 2 % des demandes.](#)

Ce constat de la Cour découle de l'origine des avoirs : 65 % proviennent d'une succession ou d'une donation et 5 % d'opérations réalisées par des expatriés ou des contribuables qui se sont installés en France. Seuls 13 % des dossiers concernent une épargne exportée ou des revenus non déclarés. « *Le profil des déclarants montre que la procédure a permis de « solder le passé » en réglant le problème des « héritiers » [...] Elle n'a pas permis en revanche de véritablement s'attaquer à la fraude internationale organisée reposant sur les montages les plus sophistiqués* », avertit la Cour.

**Ingrid Feuerstein**

**LA TRIBUNE – 24/10/2017**

## **9 Les défaillances d'entreprises au plus bas depuis l'avant-crise**



Par secteurs, le redressement de la situation se poursuit dans la construction (-10,9%) et la restauration (-7%).

**Le nombre de défaillances d'entreprises a continué de refluer au troisième trimestre 2017, passant sous le seuil des 11.000 procédures pour la première fois depuis l'été 2007, selon des données du cabinet d'études Altares parues mardi.**

C'est la première fois que le nombre passe sous la barre de 11.000 depuis 2007. Les défaillances d'entreprises ont baissé de 5,2% sur un an au troisième trimestre, à 10.830 contre 11.422 un an auparavant, atteignant ainsi leur plus bas niveau depuis dix ans, selon une étude du cabinet Altares publiée mardi.

En données glissées sur douze mois, septembre signe par ailleurs *"la 34e baisse mensuelle consécutive du nombre de défaillances d'entreprises, exception faite de trois mois en 2015, où la hausse était de l'épaisseur du trait"*, précise Thierry Millon.

### **Réduction sensible pour les PME de plus de 100 personnes**

Dans le détail, la *"sinistralité"* des PME de 50 à 99 salariés s'est stabilisée au 3e trimestre à un niveau bas, pendant que celle des PME de taille plus importante, à partir de 100 salariés, s'est sensiblement réduite (-23%). Les entreprises de 3 à 9 salariés sont pour leur part parvenues à stabiliser leur situation, après de fortes baisses de défaillance au cours des derniers trimestres.

Côté secteurs professionnels, l'industrie continue d'être bien orientée (défaillances en baisse de 4,3%), tout comme la construction (-10,9%), le commerce (-2,2%) offrant pour sa part des tendances hétérogènes.

Le monde agricole a pour sa part "*bénéficié d'une fenêtre de respiration*", avec un nombre de défaillances en recul de 9,3%, précise par ailleurs Altarès. Sur neuf mois, il reste toutefois en hausse de 9,3%.

### **Nette baisse des procédures judiciaires**

"Cette meilleure résistance des entreprises permet de ramener le nombre d'emplois menacés par les procédures judiciaires à 33.800", contre 39.400 voilà un an, souligne Thierry Millon, directeur des études Altarès, cité dans un communiqué.

Par secteurs, le redressement de la situation se poursuit dans la construction (-10,9%) et la restauration (-7%). Le bilan dans le commerce, plus mitigé (-2,2%), recouvre des évolutions très contrastées, avec notamment une "*amélioration remarquable*" pour l'habillement (-29%), tandis que la santé humaine reste en difficulté (+8%), en particulier pour les infirmiers et les sages-femmes, qui ont connu une hausse de 53% de la sinistralité. Le monde agricole a vu sa situation s'améliorer, avec des défaillances en baisse de 9,3% au troisième trimestre, mais la sinistralité reste en hausse de 9,3% sur neuf mois.

## **LES ECHOS – 24/10/2017**

### **10 Entreprises : Le Maire ressuscite la loi Macron 2**



#### **Bercy veut l'adoption de nouvelles mesures en faveur des entreprises au printemps 2018.**

C'était en novembre 2015. Six mois après l'adoption de la loi qui porte son nom, Emmanuel Macron, alors ministre de l'Economie, présentait à Bercy les contours d'un nouveau projet de loi, appelé « Noé » pour « Nouvelles opportunités économiques ». Destiné à « *libérer* » la croissance des entreprises, le projet de loi [avait été enterré](#) au profit de la loi El Khomri, victime notamment des ambitions politiques de son créateur. Deux ans après, [la loi dite Macron 2 est presque de retour](#) .

Même volonté de faire en sorte que les entreprises françaises croissent mieux et plus, et même méthode : associer au maximum des personnalités issues du monde de l'entreprise. Cinq binômes et un trinôme ont été mis en place associant des parlementaires de la majorité et un chef d'entreprise. Ils devront faire des propositions sur des thèmes larges, allant de la numérisation des entreprises à leur développement à l'international en passant par leur engagement sociétal.

#### **Boîte à idées**

Pour éviter que ce projet ne devienne une loi faite par les patrons et pour les patrons, chaque Français pourra participer à la consultation publique prévue début 2018. L'exécutif s'est fixé un calendrier précis, souhaitant que les nouveaux dispositifs soient adoptés avant l'été 2018.

Ce plan d'action marque une nouvelle étape dans le « *libérer* », un des deux piliers du macronisme. Pour l'instant, le contenu de la loi reste à écrire, mais Bercy espère que la boîte à idées va tourner à plein dans les délais et le cadre prévus. D'ici là, l'exécutif devra convaincre du bien-fondé de ce plan d'action alors que [le budget 2018](#) , qui sera voté ce mardi après-midi à

l'Assemblée nationale, a déjà mis en place de nombreuses dispositions en faveur des entreprises et de leur financement ( [fin de l'ISF](#) , flat tax...). « *Le budget est là pour les outils. Il ne remplace pas les changements structurels qu'on veut amener* », estime le député LREM Stanislas Guérini, membre d'un des binômes.

## Réconcilier les Français avec l'entreprise

De leur côté, les entreprises restent prudentes en attendant d'en savoir plus. « *La CPME sera attentive à ce que ce plan, riche de bonnes intentions, ne débouche pas, au final, sur de nouvelles obligations pour les entreprises. On ne peut, par exemple, à la fois vouloir simplifier la vie des entreprises et réfléchir à une taxation des contrats courts ou à un abaissement du seuil de participation obligatoire* », a réagi l'organisation.

Le gouvernement veut aussi mettre fin à l'éternelle confrontation entre le capital et le travail. L'exécutif estime que l'entreprise ne peut plus se résumer à une réunion d'actionnaires, dont les décisions sont perçues comme allant systématiquement à l'encontre des intérêts des salariés. « *La vision de l'entreprise que nous avons en France est datée et doit être dépoussiérée. Ce quinquennat doit nous aider à modifier la place de l'entreprise dans la société, et la place de l'Etat dans l'économie* », a plaidé Bruno Le Maire. Le but est de réconcilier les Français avec l'entreprise, mais il faudra sans doute plus d'un plan pour parvenir à ce résultat.

## Grégoire Poussielgue

## LE FIGARO – 24/10/2017

### **11 Adecco lance sa plateforme dédiée aux indépendants et aux grandes entreprises**



#### **L'objectif est d'attirer des talents qui veulent rester autonomes.**

Devenir son propre patron: beaucoup en ont rêvé, The Adecco Group, le leader mondial du travail temporaire, va le rendre possible... Telle est en tout cas la philosophie qui se dégage de l'acronyme Yoss («Your own boss»), nom de la plateforme présentée mardi par l'enseigne à l'occasion du salon HR Tech World à Amsterdam. Cette solution numérique vise à mettre en relation deux publics qui ont du mal à se rencontrer: les indépendants et les grandes entreprises. Et le besoin est d'autant plus grand, transformation numérique oblige, que ces dernières sont de plus en plus amenées à faire ponctuellement appel à des compétences qu'elles n'ont pas en interne.

Cette innovation élaborée en onze mois est, elle-même, le fruit d'une rencontre entre un entrepreneur et un intrapreneur. Un rapprochement qui a permis la création d'une start-up numérique, incubée par Adecco et développée par Microsoft. Le premier, Romain Trébuil, 32 ans, qui avait jusqu'alors travaillé au sein des services achats, direction des ressources humaines et digital de grands groupes, a développé en parallèle de son activité un business model, dont Yoss est aujourd'hui l'émanation. Pour avoir déjà œuvré avec le géant mondial de l'intérim, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers Christophe Catoir, président France de The Adecco Group.

## «Lame de fond»

Preuve que le sujet est dans l'air du temps, Guillaume Herrberger, 32 ans lui aussi, œuvrant depuis cinq ans à la direction des projets stratégiques d'Adecco, planchait de son côté sur la même problématique. Les deux trentenaires s'intéressaient à l'essor du mouvement des indépendants qu'ils qualifient de «véritable lame de fond», notamment dans les secteurs du marketing, du digital, de la communication et du conseil. Selon une étude de McKinsey portant sur les marchés France et États-Unis, 44 % des indépendants - dont la moyenne d'âge est de 35 ans - s'appuient sur leur activité de free-lance comme première source de revenus.

Romain Trébuil et Guillaume Herrberger ont ainsi formulé trois constats. Primo, que les free-lance n'arrivent pas à travailler avec les grands groupes. Secundo, qu'ils ont du mal à être payés en temps et en heure puisqu'ils sont souvent assimilés à des fournisseurs. Tertio, qu'ils ont aussi besoin de protection sociale et d'accompagnement. D'où l'idée d'une solution digitale offrant plus de visibilité aux uns et un panel de compétences aux autres.

«Yoss répond à un besoin que nous avons déjà identifié chez nos clients», souligne Christophe Catoir, donnant en exemple le cas, typique, d'un constructeur automobile qui a un projet de voiture connectée mais qui ne trouvait pas les compétences dont il avait besoin dans l'intérim. «Notre plateforme permet d'attirer les talents dans les grands groupes alors que les jeunes ont une propension à être plus indépendants que leurs aînés», poursuit le président d'Adecco France.

Autre spécificité, la plateforme Yoss permet d'aller un cran au-delà de la mise en relation. Elle propose des services spécialement adaptés aux indépendants notamment en matière d'assurance, de mutuelle, de facturation, d'aide juridique. «Nous sommes dans la post-ubérisation en pérennisant des parcours et des carrières», ajoute Christophe Catoir. Dès le 14 novembre, la plateforme sera lancée dans sa version Beta avec possibilité de s'y préinscrire. Elle sera totalement disponible en France au 1er trimestre 2018 puis déployée à l'international à mi-année.

## Corinne Caillaud

### **::: ENTREPRISES**

**LES ECHOS – 24/10/2017**

## **12 La pénurie de chauffeurs s'amplifie dans le transport routier**



**Le secteur paie son déficit d'attractivité et ne peut pas suivre la hausse de l'activité faute de recrutements.**

Déjà sensible depuis plusieurs mois, la pénurie de chauffeurs s'aggrave dans le transport routier et menace de se répercuter sur l'activité et les prix. Plusieurs fédérations patronales, dont TLF et la FNTR, ont lancé une enquête auprès de leurs adhérents pour mesurer précisément les besoins par bassin d'emplois.

Les résultats précis ne seront connus que le mois prochain, mais la FNTR estime d'ores et déjà à minima que 20.000 postes, dont une majorité d'emplois de chauffeurs, sont à pourvoir, soit 5 %



des emplois du secteur. « *Nous avons déjà connu des problèmes de recrutement, mais jamais de cette ampleur*, témoigne Yves Fargues, président de TLF. *Et cela concerne les conducteurs, mais aussi les profils de mécaniciens poids lourds ou d'exploitants.* »

## **Tensions sur les prix**

Conséquence, « *faute de pouvoir recruter, certaines entreprises sont obligées de refuser des marchés* », déplore Florence Berthelot, déléguée générale de la FNTR. Un phénomène confirmé dans la note de conjoncture que doit prochainement publier le cabinet spécialisé BP2R.

« *La difficulté des transporteurs à trouver des chauffeurs a d'ores et déjà un impact sur les prix dans les appels d'offres*, indique Alain Borri, directeur associé du cabinet. *Cette pénurie crée des tensions sur la chaîne logistique, avec des livraisons décalées ou des chargements qui ne se font pas.* »

## **Un problème longtemps masqué par la crise**

Le manque d'attractivité du métier n'est pas une nouveauté, mais il a longtemps été masqué par l'apathie de la conjoncture. « *Les entreprises avaient déjà senti des tensions dans le recrutement il y a dix ans* », se remémore Florence Berthelot. [Mais la crise de 2008 et les années de déprime économique qui ont suivi](#) ont entraîné un gel des recrutements.

Lorsque l'activité est repartie il y a un an et demi, les transporteurs ont voulu renouer avec les embauches, mais se sont heurtés à un manque de candidats, malgré les millions d'inscrits à Pôle emploi. Les employeurs l'expliquent par les clichés persistants qui collent au métier. « *Lorsqu'ils décrochent leur permis B, les jeunes préfèrent devenir VTC plutôt que de poursuivre avec une formation dans la logistique* », regrette Florence Berthelot.

La perspective de ne pas pouvoir rentrer chez soi tous les soirs dissuade certains candidats à l'emploi. [Les syndicats, eux, pointent une convention collective qui a perdu de son attrait](#), plus de pression avec des responsabilités accrues, et une perte d'autonomie avec des camions désormais géolocalisés en permanence. « *Les nouvelles technologies facilitent aussi grandement le métier* », nuance Yves Fargues.

## **Durcissement des règles**

Par ailleurs, les chauffeurs venus d'autres pays d'Europe sont moins nombreux que par le passé à opérer en France. Ils sont plus occupés par leur propre marché, où les volumes sont, comme dans l'Hexagone, repartis à la hausse. Selon un professionnel, le durcissement des règles françaises en matière de cabotage (la possibilité de faire du transport national dans la foulée d'un trajet international) se fait également sentir, et limite les options pour les donneurs d'ordre.

Afin de remplir les centres de formation, plusieurs fédérations patronales ont lancé une campagne baptisée Tremplin, destinée à court terme à faciliter les recrutements, et à redresser l'attractivité du secteur à long terme. La moyenne d'âge des chauffeurs en activité dépasse les cinquante ans, et les départs à la retraite devraient se multiplier dans les années à venir. La relève doit donc se préparer dès maintenant.

**Lionel Steinmann**

**LE FIGARO – 24/10/2017**

## 13 La riposte des banques à leurs nouvelles rivales



### L'arrivée d'Orange Bank et l'émergence de «néobanques» ont contraint les établissements traditionnels à lancer des offres alternatives.

Les banques sont aux aguets. [Orange Bank](#), dont le lancement a maintes fois été reporté, verra enfin le jour le 2 novembre. L'opérateur télécom aux 30 millions de clients veut bousculer les banques traditionnelles avec une offre 100 % mobile quasi gratuite. Il espère attirer 2 millions de clients bancaires d'ici dix ans. Son concurrent [SFR Altice envisage de lui emboîter le pas d'ici à 2019](#).

Dans la foulée, d'autres banques mobiles, baptisées «néobanques», très agiles, pointent leur nez. Il s'agit notamment de la start-up allemande N26, qui revendique 100.000 clients en France, et la britannique Revolut (150.000 clients). Ou encore le compte bancaire de Carrefour, C-zam, qui a séduit 90.000 consommateurs en six mois. Leur plus? Des offres basiques, pratiques et très peu chères, répondant aux exigences d'une nouvelle génération de consommateurs.

Longtemps à l'abri des start-up, les grands réseaux se sont réveillés il y a 18 à 24 mois. Depuis, ils affûtent leur riposte à la déferlante d'acteurs aux offres adaptées aux nouvelles habitudes de consommation bancaire. L'attaque étant la meilleure défense, plusieurs réseaux traditionnels ont conçu des offres alternatives. Crédit agricole vient de frapper fort en annonçant le lancement d'une banque mobile associée à son réseau traditionnel, à la fin du mois de novembre, quelques semaines après Orange Bank.

Fidor, la banque mobile du groupe mutualiste BPCE (Banque populaire-Caisse d'épargne), devrait être lancée avant la fin de l'année et celle de La Banque postale à l'automne 2018. Au printemps, BNP Paribas a déboursé 200 millions d'euros pour s'emparer du Compte-Nickel (plus de 700.000 comptes), le compte «sans banque» que l'on ouvre dans les bureaux de tabac. Pour se démarquer dans un paysage concurrentiel, la jeune pousse s'est recentrée sur une clientèle populaire différente de celle de BNP Paribas.

### Conserver leurs clients

De son côté, la Société générale, maison mère de Boursorama, n'envisage pas de lancer une banque de plus. Elle préfère enrichir son application mobile de fonctions proches de celles des nouvelles banques (alertes sur les dépenses, modification du plafond de la carte bancaire...). Crédit mutuel Arkéa, qui a multiplié ces dernières années partenariats et rachats de start-up, accélère lui aussi sa transformation digitale. À l'instar des banques mobiles, il propose l'ouverture d'un compte en 9 minutes (mise à disposition d'un RIB et d'une carte bancaire virtuelle).

«Le renforcement de la concurrence met les tarifs des banques traditionnelles sous pression et les contraint à proposer davantage de services», souligne Thierry Mennesson, associé cher Oliver Wyman. Pour conserver leurs clients, les réseaux devraient baisser leurs tarifs, souvent décriés. En parallèle, pour se différencier des offres low-costs, ils revoient leur stratégie de services en agences, encore fréquentées par une majorité de leurs clients (comme sur le digital).

L'époque où le conseiller commercial proposait systématiquement «le produit du mois» est révolue. L'heure est désormais au conseil à valeur ajoutée, personnalisé et adapté aux différents

moments de vie des clients (divorce, succession, chômage). Ce qui n'est pas vraiment le cas aujourd'hui, soulignait récemment une étude de Deloitte. Ces initiatives seront-elles suffisantes pour conserver les clients? «Les néobanques pourront prendre des parts de marché aux banques traditionnelles, mais ces dernières sont capables de réagir assez vite, prévoit Sébastien Lacroix, senior partner chez McKinsey. Le monde bancaire de demain sera fragmenté et les Français, déjà souvent multibanqués, auront davantage de comptes. Les néobanques avec des offres basiques devraient rester banques secondaires. Et les Français pourraient alors chercher à optimiser leur portefeuille de comptes en fonction de leurs services.»

Les géants bancaires contre attaquent aussi sur le front des paiements, l'autre menace importante qui leur fait peur. À partir de janvier, ils devront en effet ouvrir leurs coffres-forts et donner accès aux données de leurs clients à d'autres acteurs. Ceux-ci pourront réaliser des opérations de paiement. Pour les banques, l'enjeu est de taille, car elles tirent de 20 à 25 % de leurs revenus des paiements, selon le Boston Consulting Group.

Les start-up proposant des agrégateurs de compte (Bankin, Linxo, Fiduceo) offrant une vision consolidée de tous les comptes des clients sont sur les rangs. Ces jeunes pousses, mais aussi les mutuelles, rêvent de devenir des «coachs financiers», proposant de nouveaux services et produits à leurs utilisateurs.

«Cette menace peut aussi devenir une opportunité pour les banques. La plupart ont d'ailleurs aujourd'hui un agrégateur. Cela leur permettra d'être davantage pertinents dans leurs conseils», fait valoir Ada Di Marzo, associée chez Bain & Company. Crédit mutuel Arkéa proposera bientôt Max, un agrégateur de comptes bancaires gratuit, enrichi de services financiers personnalisés (épargne, assurance...), de services de conciergerie et prochainement d'une carte bancaire.

**Pour en savoir plus :**

**Les banques et les fintechs travaillent de concert :**

<http://premium.lefigaro.fr/societes/2017/10/23/20005-20171023ARTFIG00287-les-banques-et-les-fintechs-travaillent-de-concert.php>

**Les banques en ligne sont difficilement rentables :**

<http://premium.lefigaro.fr/societes/2017/10/23/20005-20171023ARTFIG00285-les-operateurs-en-ligne-sont-difficilement-rentables.php>

**Danièle Guinot**

**LE POINT – 24/10/2017**

**14 Pénurie de beurre : Stéphane Travert ne s'alarme pas**



**La pénurie, qui se fait sentir en France, "ne va pas durer" d'après le ministre de l'Agriculture, qui mise sur la capacité de production élevée en France.**

La pénurie de beurre, qui touche la [France](#) depuis quelques jours avec [des supermarchés parfois en rupture de stocks](#), n'inquiète pas [Stéphane Travert](#). Le ministre de l'Agriculture s'est montré confiant ce mardi sur Sud Radio, assurant que la pénurie "ne va pas durer" car la production de lait

"va remonter". "Notre marché national se trouve en déficit de fourniture (...) de beurre", a-t-il reconnu. Cette situation découle d'"une baisse de la collecte (de lait, NDLR) sur la période d'été, conjuguée à (une) demande très forte de pays étrangers (...) ce qui a fait monter les prix", a-t-il expliqué.

Mais "cette pénurie ne va pas durer puisque de toute façon nous avons une production laitière très importante dans notre pays" et que "cette production va remonter puisque nous arrivons dans la période automnale et hivernale". "Nous allons revenir sur une collecte beaucoup plus importante et donc je pense que les choses vont revenir progressivement dans l'ordre", a-t-il déclaré, assurant qu'"il y aura de toute façon assez de matière première pour que les uns et les autres puissent faire leur travail".

### **Le prix de la tonne de beurre flambe**

Le ministre de l'Agriculture envisage cependant de "saisir le médiateur des relations commerciales agricoles" au sujet des prix du beurre. Les cours mondiaux ont flambé sous l'effet de la pénurie, passant de 2 500 euros la tonne au printemps 2016 à 7 000 euros cet été. "Le médiateur pourrait être utilement saisi pour (...) trouver les moyens de remettre autour de la table les distributeurs et les transformateurs pour trouver un accord", a estimé Stéphane Travert. "Il va falloir le faire", mais "il n'y a pas d'ultimatum aujourd'hui", a-t-il toutefois ajouté.

**SUD RADIO // Écoutez l'interview de Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, invité du Grand Matin Sud Radio, présenté par Patrick Roger et Sophie Gaillard :** <https://www.sudradio.fr/politique/stephane-travert-la-penurie-de-beurre-ne-va-pas-durer>

## **LE MONDE – 24/10/2017**

### **15 Au cœur du chantier le plus risqué d'EDF**



**La construction de la centrale nucléaire de type EPR à Hinkley, à l'ouest de l'Angleterre, mobilise deux mille ouvriers 20 heures par jour, 7 jours sur 7. Un projet crucial pour l'électricien français sur les plans économique et stratégique.**

Cette fois, après des années d'hésitation et d'annulation au dernier moment, le chantier a vraiment démarré. Sept jours sur sept, vingt heures par jour – de 6 h 30 du matin à 2 h 30 le lendemain – les ouvriers s'activent. Depuis un an, ils ont commencé les travaux d'une centrale nucléaire de type EPR à Hinkley, dans le Somerset, à l'ouest de l'Angleterre : deux réacteurs pour un total de 3 200 mégawatts, soit 7 % de la consommation d'électricité britannique. EDF, son constructeur et futur opérateur, y joue une large partie de son avenir.

Pour un chantier qui doit durer au moins huit ans, ce rythme effréné est hautement inhabituel, mais il n'y a plus une minute à perdre, pour que le calendrier soit respecté. « *C'est le principal enjeu : tenir les délais que le conseil d'administration d'EDF juge acceptable* », reconnaît dans un français impeccable Steven Heard, l'un des responsables du chantier.

Objectif : mise en service de la première tranche en 2025, et la seconde l'année suivante. Mais déjà, EDF a annoncé en juin qu'un retard de quinze mois était possible. « *Ce ne sera jamais terminé en 2025, plutôt en 2027* », témoigne un très bon connaisseur de ce projet nucléaire. Quant au budget, il doit être de 19,6 milliards de livres (22 milliards d'euros), un dépassement de 1,5 milliard de livres par rapport à l'annonce de septembre 2016, lors du lancement du chantier.

### **Course contre la montre**

Pour éviter les coûts pharaoniques, le travail de nuit se limite à « *l'îlot nucléaire* », là où se trouvera le réacteur. Un disque de béton de 45 mètres de diamètre y a déjà été coulé. Plusieurs millions de mètres cubes de terre ont été creusés, et à perte de vue se trouvent pelleteuses, grues et énormes camions de cent tonnes. Le premier béton du réacteur sera coulé en mai 2019.

Les va-et-vient des deux mille ouvriers présents sur place marquent le début d'une course contre la montre. Mais quels que soient les défis à relever, Nigel Cann est déjà soulagé de voir le chantier en cours. Voilà sept ans que ce haut cadre d'EDF au Royaume-Uni travaille au projet. A deux reprises, la main-d'œuvre sur place avait commencé à être embauchée. « *En 2014, on était prêt à y aller une première fois. Ensuite, en 2015, il y avait huit cents ouvriers sur place* », rappelle-t-il.

Mais, à chaque fois, il a dû licencier, et ronger son frein : le bouclage du financement du monstre nucléaire avait été repoussé. Un processus qui a ressemblé à « *de véritables montagnes russes* », témoigne M. Cann, son gilet jaune fluorescent de rigueur sur le dos, jetant un regard vers l'immense chantier de 142 hectares.

Même Steven Lovegrove, l'ancien premier secrétaire du ministère de l'énergie britannique, qui a négocié le contrat avec EDF et continue à soutenir le projet, reconnaît : « *ça a été très très long et très très compliqué, sans compter toutes les questions politiques françaises que cela a générées...* »

### **Vives critiques**

La construction d'Hinkley a réussi à provoquer des critiques très vives des deux côtés de la Manche. Côté français, EDF associé à son partenaire chinois le China General Nuclear Power Group, qui finance un tiers d'Hinkley, prend tous les risques de construction. En cas de retard, ou de dépassement des coûts, l'Etat britannique ne mettra pas un centime. Or le chantier est à très hauts risques. Aucun EPR au monde n'est en service, et les chantiers en cours multiplient les retards : dix ans à Olkiluoto, en Finlande, six ans à Flamanville, en France.

Quant au coût, il devait tourner autour de 12 milliards de livres quand EDF en a parlé pour la première fois en 2008. Désormais, la facture a presque doublé. Dans ces conditions, la décision d'investir a valu une violente crise interne à l'électricien français. Le directeur financier a claqué la porte, de façon spectaculaire. La note de crédit du groupe a été abaissée par les agences de notation et le groupe a dû lancer un vaste plan d'économies, de ventes d'actifs et une augmentation de capital.

Mais le projet fait tout autant protester côté britannique. EDF a décroché un contrat hors norme auprès de Downing Street : pendant trente-cinq ans, l'Etat britannique garantit le prix de l'électricité produite à Hinkley à un niveau qui fait grincer des dents, 92,50 livres par mégawatts-heure, plus du double du prix de l'électricité actuel. « *On pense que la construction de nouvelles centrales nucléaires au Royaume-Uni est une bonne idée, mais pas à ce prix-là* », tacle Dan Lewis, du groupe patronal Institute of Directors. Selon les calculs officiels de Londres, les Britanniques vont verser 30 milliards de livres à EDF sur l'ensemble des trente-cinq ans du contrat.

Vincent de Rivaz, le patron d'EDF au Royaume-Uni depuis seize ans, qui quitte le groupe à la fin du mois après avoir porté le projet depuis le début, reconnaît que le succès du chantier est crucial pour la compagnie d'électricité française. « *C'est un projet essentiel pour EDF, pour le Royaume-Uni, pour la filière nucléaire française, pour notre partenariat avec CGN. L'enjeu est majeur. On le*

*sait depuis le début. Si ce n'était pas le cas, on n'aurait pas surmonté toutes les difficultés [à son lancement]. »*

## **Du béton de mauvaise qualité**

Le projet n'a été possible que parce que les intérêts stratégiques de chacun s'alignaient. Le Royaume-Uni a besoin de remplacer ses centrales nucléaires vieillissantes. Le développement des énergies renouvelables est en cours, en particulier l'éolien en mer, mais leur production est intermittente : il faut une technologie de remplacement quand le vent ne souffle pas. Pour la France, l'avenir de la filière nucléaire a besoin de succès à l'exportation. Pour la Chine, l'aide financière décisive qu'elle apporte lui permet de mettre un pied dans le marché nucléaire européen : CGN envisage de construire au moins deux centrales de sa propre technologie sur l'un des autres terrains d'EDF.

Dans ces conditions, le chantier d'Hinkley est surveillé comme le lait sur le feu. Début octobre, le conseil d'administration d'EDF au grand complet a fait le déplacement, pour inspecter les lieux. Chaque trimestre, le gouvernement britannique exige un rapport détaillé de l'évolution des travaux. Et sur place, l'obsession est de ne pas perdre un instant.

Le mois dernier, 150 mètres cubes de béton se sont révélés de mauvaise qualité. Il a fallu recommencer le travail. C'est un détail, par rapport aux 60 000 mètres cubes déjà utilisés, mais c'est deux jours de perdu, qui ajoutent aux inquiétudes.

A l'arrière du chantier, Jean-Baptiste Pomarède, qui a travaillé sur le chantier d'Olkiluoto, l'EPR finlandais, montre avec enthousiasme des maquettes grandeur nature – plusieurs mètres de haut, une dizaine de mètres de long : il s'agit d'épais tunnels en béton, où passera le câblage de la centrale. Il est inhabituel de réaliser de tels essais, qui représentent des frais importants, reconnaît-il, mais il était essentiel de maîtriser jusqu'au moindre détail leur fabrication sur place, pour n'avoir aucun retard au moment de leur pose.

## **Une jetée temporaire**

En fabriquant la première maquette, les ingénieurs se sont d'ailleurs rendu compte que des barres d'acier n'arrivaient pas toujours exactement au millimètre près au bon emplacement. *« Pour éviter le problème, on a développé un système de visionnage en 3D que les ouvriers peuvent utiliser au niveau de la construction, alors que, à Olkiluoto, on n'avait que des plans en 2D »*, explique-t-il.

La dimension extrême du chantier suffit à expliquer une partie des difficultés. Comme beaucoup de centrales nucléaires, Hinkley est au bord de la mer, l'eau étant utilisée pour le circuit de refroidissement. L'endroit est donc isolé dans le Somerset, et Cannington, le petit village voisin, n'a pas la capacité de recevoir les milliers d'ouvriers nécessaires (ils seront jusqu'à 5 000). Il faut donc construire des logements : 500 préfabriqués seront bientôt sur le chantier, et un « *campus* » de 1 100 lits se situera à proximité. Interdiction de venir en voiture au travail, les petites routes locales ne le permettraient pas : EDF a mis en place un système de transports en commun, avec une flotte de 93 bus.

Pas question non plus pour la municipalité d'accepter de voir passer des milliers de camions : la limite est fixée à 375 par jour. Pour faire venir les millions de tonnes de matériaux nécessaires, EDF n'a donc pas d'autre solution que de tout faire arriver par bateau. Cela nécessite la construction d'une jetée temporaire qui s'étirera sur un demi-kilomètre dans la mer. Une telle contrainte augmente fortement les coûts, mais c'était une condition sine qua non à l'obtention du permis de construire.

EDF assure avoir tiré toutes les leçons des EPR en Finlande, en France et en Chine, dont les premiers doivent être mis en service l'année prochaine. Si le calendrier et le coût du chantier sont maîtrisés, l'espoir est même qu'Hinkley devienne une tête de pont, avec deux autres réacteurs qui pourraient être construits à Sizewell, dans l'est de l'Angleterre. Mais personne ne se fait d'illusion,

il faudra baisser les coûts : « *Le moment venu, Sizewell devra coûter moins cher ou ne se fera pas*, reconnaît Vincent de Rivaz. *Le chantier ne pourra pas peser sur le bilan d'EDF comme celui d'Hinkley.* » L'évolution des travaux sur place dans les années à venir permettra de trancher. Le travail de nuit n'est pas près de s'arrêter.

Par [Eric Albert](#)

## ⋮ SOCIAL

LE PARISIEN – 24/10/2017

### 16 Comment la CFDT veut isoler la CGT



Jean-Claude Mailly (FO), Laurent Berger (CFDT) et Philippe Martinez (CGT) réussiront-ils à se mettre d'accord sur une action commune?

**Divisés, les syndicats se réunissent ce mardi pour tenter d'organiser une journée d'action commune. Mais pas question pour la CFDT d'appeler à manifester contre les ordonnances, comme le réclame la CGT.**

C'est l'heure de vérité... Les syndicats parviendront-ils, ce soir, à se mettre d'accord sur une action commune avant la ratification des ordonnances le 20 novembre ? Rien n'est moins sûr. Cette fois-ci, contrairement à la dernière intersyndicale organisée à la demande de la CGT à son siège, c'est la CFDT qui invite. Les organisations se retrouvent à 18 heures au siège de la centrale. Un signe qui ne trompe personne. Laurent Berger (même s'il est en vacances) entend que sa délégation reprenne les choses en main. Sans doute parce que le secrétaire général cédétiste n'a pas apprécié la dernière invitation de la CGT à se joindre au mouvement du 19 octobre, alors que la date — calée en coulisse par Philippe Martinez — n'avait pas été discutée lors de la réunion du 9 octobre. Un échec que tout le monde a aujourd'hui en tête.

La partie qui va se jouer s'annonce très serrée, surtout pour la CGT affaiblie par sa dernière démonstration de force en solo. Laurent Berger, maître du jeu, a déjà mis les points sur les i : la CFDT ne chaussera pas les baskets pour réclamer le retrait des ordonnances sur ce texte comportant néanmoins « plusieurs points contestables », reconnaît-il. « Mais il ne faut pas mentir aux salariés. Les ordonnances ont été signées. Le combat se joue désormais dans les entreprises », avait-il expliqué lors du rassemblement du 3 octobre de la centrale à la Villette.

Le secrétaire ne croit pas au scénario du CPE bis, comme en 2007 où la rue avait fait reculer le gouvernement. Pas question, donc, de nouer une stratégie unitaire sur ce mot d'ordre, ni de condamner dans un texte commun l'ensemble des ordonnances, comme compte pourtant le réclamer le syndicat de Philippe Martinez.

#### **L'obsession de Berger**

La délégation de Berger devrait défendre l'idée que cette page est tournée, une autre devant s'ouvrir sur les revendications concernant les réformes à venir : l'assurance chômage, la formation

professionnelle et l'apprentissage. Un texte commun fixant les lignes rouges devrait être mis sur la table ainsi qu'une possible date de rassemblement, sans doute le samedi 18 novembre.

Une option à laquelle Jean-Claude Mailly de FO pourrait souscrire si toutefois le texte évoque la loi Travail, en réponse aux attentes de ses troupes. « Nous souhaitons qu'il y ait une date de mobilisation avant la semaine du 20 novembre », a déclaré hier le secrétaire général, mettant une curieuse condition à sa participation : « Qu'il n'y ait pas que la loi Travail » dans les mots d'ordre. Et d'égrener « toute une série de dossiers en cours » comme « les problèmes dans le service public, le problème de l'assurance chômage ».

Une stratégie qui conduirait à sortir du jeu une CGT enfermée dans sa demande de retrait des ordonnances et dont les troupes sont épuisées par un mouvement qui ne prend pas. « Isoler la CGT, c'est l'obsession de Berger, comme d'isoler FO ! » accuse un responsable CGT.

**Catherine Gasté**

## LE POINT – 24/10/2017

### **17 Les représentants de GM&S "amers" après avoir été reçus à l'Élysée**



**Après deux heures d'entretien avec trois conseillers de l'Élysée, ils ont estimé qu'ils n'ont rien obtenu de nouveau et ont regretté l'absence du président.**

Lundi, les représentants des salariés de l'équipementier GM&S en difficulté se sont déclarés « déçus » et « amers » après avoir été reçus par trois conseillers de l'Élysée : ils n'estiment n'avoir « rien obtenu de nouveau ». « On va continuer à se battre », a indiqué Vincent Labrousse, délégué CGT, à l'issue de près de deux heures d'entretien avec quatre autres représentants des salariés. « Ils nous ont dit : *Circulez, il n'y a rien à voir* [...] Nous n'avons eu aucune avancée », a-t-il déploré. « Cette réunion est la pire depuis le début de notre combat », selon lui. « On demandait l'augmentation des mesures d'accompagnement d'une manière générale. Et on a déjà, enfin selon l'Élysée, des mesures qui sont exceptionnelles. [...] Tout est exceptionnel. On va expliquer ça aux salariés demain, à eux de juger. » Les représentants n'ont pas rencontré à l'Élysée le président [Emmanuel Macron](#) comme ils l'espéraient. Il « n'a pas daigné nous voir », a lâché le syndicaliste.

La réunion s'est déroulée dans « une ambiance sereine », a souligné l'Élysée, en précisant que les conseillers chargés du social et de l'économie avaient fait le tour des mesures d'accompagnement « mises en place pour maintenir l'activité sur le site » de GM&S à La Souterraine (Creuse), et « pour aider ceux qui ont perdu leur emploi à en retrouver ». La justice a validé il y a un mois et demi la reprise de l'équipementier par l'emboutisseur français GMD, pour un euro, avec le maintien de 120 emplois sur un total de 276. Mais la contestation syndicale n'a pas pris fin sur le site, qui « n'a toujours pas de commandes » de la part des constructeurs [PSA](#) et [Renault](#), ses principaux clients, selon Vincent Labrousse. À l'Élysée, « on a demandé l'augmentation des mesures d'accompagnement d'une manière générale. Mais on a déjà, selon l'Élysée, des mesures qui sont exceptionnelles. [...] On va expliquer ça aux salariés demain. À eux de juger », a ajouté le représentant de la CGT.

**Primes légales**



Les salariés ont déposé vendredi devant le tribunal administratif de Limoges un recours en annulation du PSE (plan de sauvegarde de l'emploi), dont ils critiquent notamment les critères de sélection des 156 personnes licenciées. Ils réclament aussi des primes supra-légales aux indemnités de licenciement, évoquant une somme allant jusqu'à 75 000 euros par personne. Mais les conseillers de l'Élysée « n'ont pas voulu en entendre parler », a regretté Vincent Labrousse, qui est concerné par le plan de licenciement. L'Élysée souligne que le versement d'une telle prime « n'est pas de la responsabilité de l'État ». Le repreneur GMD et les constructeurs PSA et Renault ont jusqu'à présent fait savoir qu'ils ne l'envisageaient pas. La semaine dernière, une vingtaine d'élus de la Creuse avaient été reçus par des conseillers élyséens pour discuter d'un plan d'action destiné à revitaliser ce département rural. Emmanuel Macron avait assisté à la fin de cette réunion.

Les salariés de GM&S et plusieurs élus avaient manifesté le 4 octobre à l'occasion de la visite du chef de l'État à Égletons (Corrèze) et s'étaient opposés aux forces de l'ordre. Le président avait alors critiqué, en aparté, « ceux qui foutent le bordel » au lieu de chercher un poste dans une entreprise du département, des propos critiqués par la gauche et la CGT. Emmanuel Macron avait ensuite expliqué qu'il avait visé ceux qui « bloquent tout » pour « toucher la supra-légale » – une prime de licenciement supplémentaire – et « pas pour retrouver un emploi ». Cela, « je ne l'accepte pas. Et donc je dis les choses comme elles sont », avait-il ajouté pour justifier son propos.

## **::: POLITIQUE**

**LA TRIBUNE – 24/10/2017**

### **18 Finances locales : le bras de fer gouvernement-élus locaux continue**



Malgré de nombreuses rencontres entre Emmanuel Macron et Edouard Philippe avec les associations d'élus locaux, la question des finances locales demeure prégnante. Les collectivités refusent de contractualiser avec l'Etat la baisse de leurs dépenses de fonctionnement. Dans ce contexte, la venue d'Emmanuel Macron au congrès des Maires de France risque d'être tendue.

**Les rencontres entre l'Etat central et les associations d'élus locaux se multiplient pour tenter de trouver des solutions à tous les sujets qui fâchent: baisse de 13 milliards d'euros des dépenses de fonctionnement, suppression de la taxe d'habitation, financement du RSA, etc. Mais, pour l'instant, le climat demeure tendu.**

Sur le front du mécontentement, le gouvernement a actuellement un œil sur les réformes sociales, et surveille comme le lait sur le feu les réactions syndicales, et un autre œil sur les élus locaux, [très remontés contre les décisions arrêtées cet été](#). De fait, les collectivités locales, à tous les niveaux, n'ont pas apprécié la nouvelle ponction de 300 millions d'euros effectuée sur les dotations en 2017 ; [la baisse drastique et subite des contrats aidés](#) ; l'annonce de la disparition, sur trois ans, de la taxe d'habitation (TH) pour 80% des ménages qui va priver le bloc communal de 10 milliards d'euros, certes compensés par l'Etat mais au prix d'une plus grande dépendance pour les collectivités.

Et, cerise sur le gâteau, via une « contractualisation » des relations entre les plus grosses collectivités et l'Etat, le gouvernement demande à ces collectivités un nouvel effort de 13

milliards d'euros d'économies à réaliser sur leurs dépenses en cinq ans. Certes, il ne s'agirait pas d'une baisse brute en volume mais plutôt d'un ralentissement « tendanciel » de la hausse des dépenses. Il n'empêche, ça ne passe pas. Et les relations entre l'Etat et les associations d'élus locaux se sont subitement tendues.

### **Le gouvernement tente de "démminer" les conflits avec les élus locaux**

Pourtant, les choses avaient plutôt bien commencé, avec l'inauguration par Emmanuel Macron, le 17 juillet dernier, de la première conférence nationale des territoires (CNT), un rendez-vous promis pendant la campagne électorale appelé à devenir semestriel; la deuxième conférence devant se tenir le 14 décembre. Le but de cette conférence est de « refonder » les relations Etats/collectivités à travers un « contrat de confiance » réciproque. C'est mal parti, furieuse de ne pas voir reconduit en 2018 un fonds de 450 millions d'euros destiné aux Régions, l'Association des régions de France a claqué la porte de la CNT et son président Philippe Richert (Les Républicains), par ailleurs président de la Région Grand Est a démissionné de toutes ses fonctions.

Depuis, le gouvernement tente tout ce qu'il peut pour désamorcer le conflit. Ainsi, le 13 octobre, le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé la création d'une mission sur les relations Etat/collectivités. La mission aura aussi pour but d'étudier le soutien de l'État à l'investissement public local ainsi que le renforcement de la péréquation. Enfin, la sempiternelle question de la simplification et de la limitation des normes serait aussi sur la table. Autant de chantiers que les collectivités souhaitaient ouvrir.

Ce sont Alain Richard, ancien ministre, Sénateur du Val d'Oise, et Dominique Bur, préfet de région honoraire, ancien directeur général des collectivités territoriales, qui devront piloter cette mission. Elle pourra s'appuyer sur les travaux d'un « comité d'experts », parmi lesquels on retrouve notamment l'ancien ministre du Budget Alain Lambert, ou le député de l'Ardèche (Nouvelle Gauche) et président de l'Association des petites villes de France, Olivier Dussopt. La mission devra présenter ses premières orientations de travail lors de la prochaine conférence nationale des territoires, le 14 décembre, et son rapport final, fin avril 2018.

### **Macron devant le Congrès des maires de France en novembre : un rendez-vous risqué**

Mais est-suffisant ? A priori, la réponse est négative. Du côté des communes, François Baroin et André Laignel, respectivement président et premier vice-président de l'Association des Maires de France (AMF) ont été reçus jeudi 19 octobre par Emmanuel Macron pour faire le tour des problèmes. Ils ont profité de cette rencontre pour rappeler les propositions de l'AMF. Ainsi, sur la taxe d'habitation, ils ont insisté sur la nécessité de « *ne pas figer pour l'avenir, les inégalités fiscales actuelles entre territoires* », les taux de TH variant d'une commune à une autre, mais « *d'engager sans attendre la révision des valeurs locatives et de prendre l'engagement d'une ressource pérenne et évolutive* ». Un peu sur le modèle de ce qui a été fait pour les Régions auxquelles a été alloué une fraction de produit de la TVA pour financer leurs nouvelles missions.

Les deux représentants de l'AMF ont aussi plaidé pour « *une loi de finances annuelle spécifique aux collectivités locales* » afin de définir précisément les moyens et obligations des collectivités. Ils souhaitent aussi l'extension de l'article 40 de la Constitution afin de garantir aux collectivités la fin des transferts de charges sans ressources nouvelles. L'article 40 précisant actuellement que « *les propositions et amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique* ».

A l'occasion de cette rencontre, le président de la République a confirmé qu'il interviendrait lors du congrès annuel des maires de France qui se tiendra les 21, 22 et 23 novembre... Emmanuel Macron a intérêt à venir avec du concret, sinon l'accueil risque d'être très chaud...

### **L'épineuse question de la « recentralisation » de la gestion du RSA**

L'opération séduction a également continué avec les départements de France. Edouard Philippe s'est ainsi rendu le 20 octobre à Marseille au Congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF), présidée par Dominique Bussereau, afin de porter la « bonne parole » gouvernementale sur les deux sujets qui empoisonnent la vie des départements. Le premier concerne le coût des Allocations individuelles de solidarité (AIS) et plus particulièrement du RSA. L'ADF demande que l'Etat compense le reste à charge du coût du RSA qui s'est élevé à 4,3 milliards d'euros en 2016 pour les départements. Mais outre le RSA, les départements financent aussi partiellement la Prestation de compensation du handicap (PCH) et l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), dont les dépenses ne sont compensées qu'à hauteur de 57% par l'Etat.

L'autre problème est lié à la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA). Là aussi, les départements « craquent » avec un nombre de MNA qui devrait atteindre 25.000 à la fin de 2017, pour un coût ... d'un milliard d'euros pour les départements. Sur ce sujet, Edouard Philippe a assuré que l'Etat prendrait ses responsabilités et assumerait « *l'évaluation et l'hébergement d'urgence des personnes se déclarant mineurs entrants dans le dispositif jusqu'à ce que leur minorité soit confirmée* ». Mais il sait que cela n'est pas suffisant pour les départements. Aussi, il a annoncé la création « *d'une mission d'expertise, qui serait composée à la fois des représentants des corps d'inspection de l'Etat et de cadres supérieurs des Conseils départementaux* ».

Cette mission devrait rendre ses conclusions pour la fin de l'année. En attendant, il a confirmé que des crédits supplémentaires consacrés aux MNA, à hauteur de 132 millions d'euros, seront votés dans le cadre du projet de loi de finances 2018.

### **Les départements veulent une fraction de CSG et une meilleure péréquation horizontale**

Concernant les AIS, et plus spécialement du RSA, le Premier ministre est resté flou, évoquant simplement la possible reconduction exceptionnelle du fonds d'urgence (institué en 2016), via la loi de finances rectificative 2017, pour les départements les plus touchés par la crise du financement.

Mais sur le fond du problème... rien. Notamment sur l'épineux sujet de la « recentralisation » de la gestion du RSA, qui avait failli se faire à l'époque du gouvernement Valls, mais qui avait finalement échoué, faute d'accord sur ses modalités avec l'Assemblée des départements de France. Certes, Edouard Philippe a précisé que « *A moyen terme, c'est le système de pilotage et de financement de nos allocations individuelles de solidarité qui doit être revisité* » en espérant que des premières réformes puissent être adoptées dans la loi de finances 2019.

« *Nous avons des pistes de discussions et de négociations, mais nous n'avons pas de solutions* », a réagi Dominique Bussereau, président de l'ADF. « *Le compte n'y est pas* », mais « *il y aura un dialogue* », a-t-il affirmé. Dominique Bussereau a par ailleurs exclu dans ce contexte que son organisation claque la porte de la conférence nationale des territoires comme l'a fait Régions de France « *Claquer la porte, c'est formidable dans les comédies de boulevard, mais ça ne donne pas de solutions* », a-t-il estimé. En revanche, Dominique Bussereau se dit opposé à une contractualisation de la limitation des dépenses des départements avec l'Etat, tant que ce problème du financement des AIF ne sera pas réglé.

Mais alors qu'elles sont les pistes de dialogue possibles ? D'abord, il convient de souligner que l'ADF a changé d'avis. Maintenant, l'association ne demande plus la recentralisation de la gestion du RSA. [\*Idee que défendait, pourtant la Cour des comptes dans un récent rapport sur les finances locales.\*](#) Mais un certain nombre de départements ont peur qu'avec une telle recentralisation ils n'aient plus la main sur les politiques d'insertion au niveau local et perdent ainsi une énième compétence. Aussi, les départements veulent prendre Emmanuel Macron au mot. De fait, lors de la première conférence nationale des territoires le 17 juillet, le Président de la République, sur la question du RSA, avait déclaré : « *Il y a une alternative sur ce sujet qui s'offre à nous : soit une recentralisation du financement avec justement la reprise en main par l'Etat ; soit une amélioration de la compensation (...) avec inmanquablement aussi le renforcement de la péréquation horizontale. (...) Ma préférence, je vous le dis tout de go, irait plutôt à la première option.* »

Donc, c'est clair, Emmanuel Macron penche plutôt pour une recentralisation de la gestion du RSA. Mais les départements veulent en savoir davantage sur la deuxième branche de l'alternative proposée. Ils pourraient accepter de garder la gestion du RSA si, d'une part, ils pouvaient bénéficier d'une fraction du produit de la CSG et d'autre part, si la péréquation horizontale, entre départements « riches » et « moins riches », était améliorée. Les propositions d'Emmanuel Macron sont donc très attendues. Elles seront peut être annoncées lors de la seconde CNT du 14 décembre. En attendant, on le voit, les relations entre l'Etat et les élus locaux continuent d'être très tendues. Ce qui n'est jamais très bon pour un gouvernement qui sait que sa politique a besoin de relais locaux pour être acceptée par la population.

Par [Jean-Christophe Chanut](#)

## LE POINT – 24/10/2017

### 19 La lettre d'Édouard Philippe aux maires de France



**Le Premier ministre leur a envoyé un courrier à moins d'un mois du 100e congrès des maires. Il ne veut pas "laisser prospérer les allégations trompeuses".**

[Édouard Philippe](#) a écrit lundi aux maires de [France](#) pour répondre à leurs « interrogations » sur les mesures prises par le gouvernement, notamment en matière de finances publiques, et rappeler qu'il souhaite engager un « pacte de confiance » avec les collectivités. À moins d'un mois du 100e congrès des maires, le Premier ministre a souhaité « s'adresser directement » à chacun d'entre eux pour ne pas « laisser prospérer les allégations trompeuses qui ont pu être diffusées », selon ce courrier diffusé par Matignon. Diminution des contrats aidés, logement, suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages... : il revient en détail sur les [mesures prises ces derniers mois](#) qui impactent directement les communes.

« Contrairement à ce qui a pu être dit », en 2018, la dotation globale de fonctionnement (DGF), principale contribution financière de l'État aux collectivités, « ne baissera pas. Elle s'élèvera, comme l'an dernier, à 30,98 milliards d'euros », souligne-t-il. « De même, les dotations destinées à soutenir l'investissement local ne diminueront pas », avec un montant de 1,8 milliard d'euros. Édouard Philippe assure également les maires que « le gouvernement compensera à l'euro près le dégrèvement de taxe d'habitation dont bénéficieront, d'ici à 2020, 80 % des foyers ». Votée samedi à l'[Assemblée nationale](#), cette mesure inquiète particulièrement les maires, la taxe d'habitation constituant jusque-là l'une des principales ressources des communes.

**« Maîtrise raisonnée des dépenses »**

[S'agissant des dépenses](#), il rappelle aux élus que les 13 milliards d'euros d'économies demandés aux collectivités pendant la durée du quinquennat consistent en « une maîtrise raisonnée des dépenses ». Vos dépenses « vont continuer à augmenter, mais nous vous demandons de maîtriser le rythme de cette augmentation », explique-t-il : « Concrètement, là où vous avez dépensé 100 euros en 2017, l'objectif sera de ne pas dépasser 101,2 en 2018, en concentrant naturellement vos efforts sur la maîtrise de vos dépenses de fonctionnement. » « Pour enclencher cette dynamique vertueuse », le Premier ministre rappelle que l'exécutif va inviter les 319 plus grandes collectivités, « qui concentrent les deux tiers de la dépense locale, à conclure des contrats d'objectifs » avec l'État. Pour mener à bien la transformation profonde du pays voulue par le chef

de l'État, « nous avons proposé de nouer un *pacte de confiance* entre l'État et les collectivités », souligne-t-il. C'est le sens de la conférence nationale des territoires lancée en juillet, qui doit de nouveau se tenir mi-décembre.

Le congrès de l'Association des maires de France (AMF), au cours duquel le président [Emmanuel Macron](#) doit intervenir, se tiendra du 21 au 23 novembre à [Paris](#). L'AMF rassemble la quasi-totalité des maires des quelque 35 500 communes que compte le pays. [Après le clash qui a conduit les régions à rompre tout dialogue avec le gouvernement fin septembre](#), le Premier ministre s'est attaché à renouer le dialogue avec les élus locaux, notamment lors du congrès des départements la semaine dernière à Marseille.

## L'OPINION – 24/10/2017

### 20 Les Républicains : le poison des exclusions



**Le bureau politique des Républicains va exclure Edouard Philippe, Gérald Darmanin, Sébastien Lecornu... Mais l'affaire Sens Commun, qui y sera aussi débattue, va compliquer le message politique**

Le bureau politique des Républicains est convoqué le 24 octobre à 18 heures. Lors du précédent, le 3 octobre, les ex-députés Patrick Ollier et Jean Leonetti ont été chargés d'entendre Edouard Philippe, Gérald Darmanin, Sébastien Lecornu, Franck Riester et Thierry Solère sous le coup d'une procédure d'exclusion pour avoir, à des degrés divers, rejoint Emmanuel Macron. Cette question empoisonne depuis la mi-mai LR.

[Le 3 octobre, lors du précédent bureau politique des Républicains](#), Laurent Wauquiez a multiplié les SMS aux présents. Le candidat à la présidence de LR les incitait à prendre la parole pour réclamer l'exclusion immédiate du parti d'Edouard Philippe, Gérald Darmanin, Franck Riester, Thierry Solère et Sébastien Lecornu, alors que Bernard Accoyer, le secrétaire général, temporisait et insistait pour que les procédures soient scrupuleusement respectées. « On se ridiculise », fulminait le patron de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans ses messages, alors que cette question agite LR depuis la mi-mai. « Calme-toi », lui répondait Brice Hortefeux...

Le feuilleton est-il sur le point de prendre fin ? « Un rapport sera présenté au prochain bureau politique, avant la fin du mois d'octobre, et nous prendrons nos responsabilités », avait promis, une semaine plus tard, Bernard Accoyer, dans *Le Monde*. On y est. Mardi 24 octobre, Les Républicains tiennent un nouveau bureau politique (BP). L'exclusion du Premier ministre, des deux ministres de droite d'Emmanuel Macron et des deux députés LR à l'origine des Constructifs figure

officiellement à l'ordre du jour. Le rapport en question sera présenté par Jean Leonetti et Patrick Ollier.

Ces deux ex-députés composent une commission spéciale mise en place lors du bureau politique du 11 juillet chargée d'instruire ce dossier. [Le 10 octobre, Jean Leonetti a auditionné Thierry Solère et Franck Riester](#). Ce mardi, à quelques heures du BP (!), Patrick Ollier verra Gérard Darmanin et Sébastien Lecornu. Edouard Philippe ne sera pas entendu. Très brièvement, l'idée de recevoir la commission spéciale lors d'un déjeuner à Matignon a été envisagée, mais celle-ci tenait plus de la blague que d'autre chose...

**Argument de campagne.** Lors de ce bureau politique, à l'issue d'un vote solennel, Les Républicains prononceront sans aucun doute l'exclusion des cinq intéressés. En coulisses, la pression a été mise sur Bernard Accoyer. [Laurent Wauquiez, ultrafavori pour devenir, le 10 décembre, le nouveau patron du parti](#), veut que le dossier soit réglé avant cette date. Il ne veut ni débiter son mandat par une exclusion, ni que les impétrants prennent prétexte de son élection pour partir. Les trois autres candidats à l'élection pour la présidence du parti en ont fait également un argument de campagne. Les adhérents LR n'attendent que cette mise en congés, qui a pour eux beaucoup trop tardé.

Pour autant, l'affaire sera loin d'être close. Certains accusés ne se laisseront pas traiter ainsi sans agir. En vue de son audition par Patrick Ollier, Gérard Darmanin a demandé que son dossier lui soit communiqué. Le ministre de l'Action et des Comptes publics n'y a trouvé qu'une interview du *Point* publiée le 3 juin, où il appelait « ses amis à mettre leur énergie à construire l'avenir », et un article de *La Voix du Nord*, qui faisait état de la dernière place qu'il occupait lors des sénatoriales, le 24 septembre, sur la liste La République en marche dans le Nord. « Il y a quand même un certain nombre de procédures à respecter », assure-t-il. Gérard Darmanin a été directeur des affaires juridiques de l'UMP en 2009-2010...

D'ores et déjà, Sébastien Lecornu a fait savoir qu'il enclencherait des procédures. Son cas est un peu différent. Contrairement à Edouard Philippe et Gérard Darmanin, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire n'est entré au gouvernement qu'après les législatives. Lors de celles-ci, il rappelle avoir soutenu les candidats LR dans son département, l'Eure (à l'exception de Bruno Le Maire dont il est proche).

« La seule chose que l'on peut me reprocher, c'est d'être entré au gouvernement. Cela n'existe pas dans les statuts, assure-t-il à *l'Opinion*. Et puis je ne vois pas en quoi c'est mal de supprimer l'ISF, de réformer le Code du Travail, et en même temps d'augmenter l'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse. Quand on a été élevé au gaullisme social, comme moi, le compte y est. » S'il est exclu, Sébastien Lecornu devrait notamment saisir la commission des recours du parti... dont il est membre. Tout comme Gérard Darmanin et Gilles Boyer, conseiller auprès d'Edouard Philippe à Matignon !

Imbroglie juridique en vue ; mauvaise mayonnaise politique surtout. « La baraka fait partie de la bonne gestion », avait coutume de dire Nicolas Sarkozy. En la matière, Les Républicains vont souffrir d'un délicat et imprévu télescopage de calendrier. Lors de ce même bureau politique, [la question de Sens Commun sera soulevée](#). Son président, Christophe Billan, a fait scandale après sa proposition dans *L'Incorrect* de « plateforme » avec Marion Maréchal-Le Pen. Dans une vidéo diffusée par cette revue, il a affirmé qu'on ne pouvait être Français sans être chrétien.

« **Régler le problème** ». Même si Bernard Accoyer a fermement condamné ses propos et si la direction de Sens Commun s'est expliquée, le débat sera vif lors du BP. Candidat à la présidence de LR, Daniel Fasquelle demande que la convention entre LR et l'émanation de la Manif pour tous au sein du parti soit dénoncée. [Autre postulant, Maël de Calan](#) réclame l'éviction de Christophe Billan du parti. « Il faut régler le problème, assure Jean-François Copé à *l'Opinion*. Sens Commun ne peut plus rester au sein de LR. » Le maire de Meaux, qui est prêt à en débattre lors d'un autre BP, l'a expliqué à Laurent Wauquiez. Le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes est proche

de ce mouvement. Ses soutiens le défendent. « Les militants de Sens Commun ont leur place au sein des Républicains », a ainsi plaidé Eric Ciotti sur BFMTV, le 22 octobre.

Exclure un Premier ministre qui garde une bonne image au sein de l'électorat LR et a pour premier ennemi Jean-Luc Mélenchon, ainsi qu'un ministre du Budget qui a mis fin à l'ISF, mesure promise durant tant d'années par la droite, d'un côté, et conserver en son giron Sens Commun, coutumier des ambiguïtés avec le FN, de l'autre : si tel est le résultat du BP, le signal sera à coup sûr exploité par ceux qui seront exclus — et même au-delà. « Si Les Républicains excluent ceux qui tendent la main au centre et préservent ceux qui tendent la main à l'extrême droite, on y verra plus clair », a déjà conclu Gilles Boyer. « A chaque nouvelle réunion, LR génère des articles qui lui nuisent », se réjouit par avance un autre pro-Philippe.

Par médias interposés, la bataille sera violente. Les conséquences politiques peuvent, elles, être inattendues ([comment vont réagir Alain Juppé et Gérard Larcher ?](#)). Surtout cela renverra un peu plus Les Républicains à la profonde crise d'identité qu'ils traversent.

[Ludovic Vigogne](#)

**LE MONDE – 24/10/2017**

## **21 Benoît Hamon : « Construire une nouvelle synthèse politique »**



**Dans un entretien au « Monde », l'ancien candidat socialiste à la présidentielle explique qu'il veut travailler avec l'ensemble de la gauche.**

Benoît Hamon veut passer un cap. Plus de trois mois [après avoir quitté le Parti socialiste](#), il entend désormais [structurer son Mouvement du 1<sup>er</sup> juillet](#) (ou M1717) – qui doit changer de nom. L'ancien candidat à la présidentielle a entamé un tour de France, plusieurs personnalités socialistes l'ont rejoint récemment et un questionnaire est mis en ligne lundi 23 octobre sur [le site du M1717](#) pour en définir les objectifs politiques et son fonctionnement interne. M. Hamon revendique une place centrale à gauche et veut poser des « *actes de résistance communs* », notamment avec Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise).

### **Comment se porte le Mouvement du 1<sup>er</sup> juillet ?**

Le défi pour nous est moins de croître que de structurer. Nous grandissons déjà rapidement mais si mille fleurs doivent s'épanouir, elles ne doivent pas faner trop vite. D'où mes déplacements nombreux en province, récemment Nantes, Grenoble et Toulouse. J'en ferai deux à trois par semaine jusqu'à la fin de l'année.

### **Comment avez-vous été accueilli ?**

Nous avons un très bon accueil dans les universités. Quand je me déplace, les amphis sont pleins. Je rencontre aussi des militants associatifs, des acteurs de gauche départementaux, des communistes, des écologistes, des socialistes.

## **Des « insoumis » aussi ?**

Oui, Manuel Bompard [*dirigeant de La France insoumise*] est venu à Toulouse. Nous l'avons invité, il a joué le jeu et a été abondamment applaudi. Notre stratégie repose sur deux pieds. Résister, et si possible ensemble. Nous devons le faire en posant des actes politiques. Ensuite, en menant une bataille culturelle de gauche pour faire évoluer des cadres conceptuels qui freinent parfois l'adhésion à notre projet.

## **Par exemple ?**

Le rapport au travail. Nous proposons qu'à côté du travail salarié, il y ait d'autres formes de reconnaissance du rôle des individus dans la société, par le revenu universel. Comment changer de modèle de développement sans s'intéresser à l'entreprise. Nous croyons nécessaire de développer les modèles entrepreneuriaux qui s'intègrent dans la transition écologique et le progrès social.

Une consommation raisonnée, l'usage plutôt que la propriété, sont des voies que nous voulons proposer en guise d'alternative au consumérisme et au productivisme qui accélèrent le réchauffement climatique et détruisent la biodiversité.

La persistance insupportable des discriminations et des inégalités femmes-hommes appelle également un combat résolu pour améliorer l'harmonie de la société française.

## **A ce propos, que pensez-vous de la libération de la parole sur le harcèlement sexuel avec le hashtag #balancetonporc, depuis les révélations sur Harvey Weinstein ?**

Le problème, ce sont les violences faites aux femmes, pas le nom du hashtag comme je l'ai lu ici ou là ! Nous avons beaucoup travaillé sur ce sujet, réfléchi à la manière de prévenir ces comportements en notre sein et créé un fonds de solidarité, à l'intérieur du mouvement, pour accompagner les femmes victimes. Nous prenons cela très au sérieux.

## **Combien d'adhérents et de groupes locaux revendiquez-vous ?**

Nous revendiquons 30 000 membres, inscrits depuis juillet sur le site Internet. Plus de 500 comités locaux se sont créés et beaucoup sont en cours de validation. D'où l'importance de la structuration pour accélérer les choses !

## **Vous publiez, lundi 23 octobre, un questionnaire sur le site de votre mouvement. Qu'en espérez-vous ?**

Nous avons un double objectif. Une consultation de tous ceux qui souhaitent construire quelque chose de neuf à gauche, donc bien sûr nos membres, mais pas seulement. Il est accessible jusqu'au 20 novembre. Un questionnaire papier existera aussi, ce qui permettra une campagne « physique », en porte-à-porte ou sur les marchés. Cela va aboutir à ce grand moment de fondation, le week-end du 2 et 3 décembre, où l'on fixera la charte qui définit nos principes ainsi que les éléments principaux de notre stratégie.

Deuxième élément, notre démocratie interne : quel sera notre fonctionnement, comment concilier l'horizontalité avec l'efficacité ? A nos yeux, seule une démocratie exemplaire le permet.

## **Ce ne sera donc pas un mouvement « gazeux » comme M. Mélenchon qualifie La France insoumise ?**

Différent. Ni « gazeux » ni un mouvement en T avec un puissant levier vertical pour tenir et contrôler la « base ». Il n'y aura pas de peur du vote. Notre culture politique part de la confiance que nous plaçons dans le citoyen et son intelligence. C'était déjà le sens de la méfiance que j'ai exprimée durant la présidentielle avec le principe de l'« homme providentiel » qui, à mes yeux,



infantilise la politique. Un principe fort nous réunit, le désir de coopération, de rassemblement, de poser des actes de résistance communs avec l'ensemble des formations progressistes.

**Pour en savoir plus :** [http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2017/10/23/benoit-hamon-je-ne-suis-pas-un-gourou\\_5204582\\_8234448.html](http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2017/10/23/benoit-hamon-je-ne-suis-pas-un-gourou_5204582_8234448.html)

Propos recueillis par [Abel Mestre](#)

## INTERNATIONAL

L'OPINION – 24/10/2017

### **22 L'Union européenne trouve un accord sur une réforme du travail détaché**



**Les ministres du Travail et des Affaires sociales de l'Union européenne sont parvenus lundi soir à un accord sur la révision de la directive de 1996 sur les travailleurs détachés**

La réforme était défendue au nom de la lutte « anti-dumping social » par Paris et Emmanuel Macron. Il s'agit là d'une première victoire européenne pour le nouveau président français.

Après douze heures de négociations, la majorité des ministres réunis à Luxembourg ont approuvé le compromis mis sur la table par la présidence estonienne de l'UE. Il s'agit de la proposition française de limiter à 12 mois la durée maximale du [détachement](#), avec une dérogation possible pour six mois supplémentaires. L'accord prévoit le maintien du paiement des cotisations sociales dans le pays d'origine, mais garantit aux salariés détachés une égalité de rémunération, primes comprises, dans le respect des conventions collectives, avec leurs collègues du pays d'accueil. Seul le salaire minimum de ce dernier leur était jusqu'alors garanti.

Les ministres se sont entendus sur une période de transition de quatre ans pour l'entrée en vigueur du texte après son adoption définitive, attendue d'ici la fin de l'année. La Hongrie, la Lituanie, la Lettonie et la Pologne ont refusé de soutenir la proposition tandis que l'Irlande, [la Grande-Bretagne](#) et la Croatie se sont abstenues faisant état de leurs préoccupations sur les conséquences négatives de cette révision sur les entreprises de transport.

**Macron salue « un accord ambitieux ».** Emmanuel Macron, dès son arrivée à l'Élysée, s'était activé pour faire aboutir les négociations, débutées en mars 2016, sur un texte présenté comme le marqueur d'une Europe « qui protège », contre le dumping social, en contrepoint du libéralisme de ses réformes économiques. « [L'Europe](#) avance, je salue l'accord ambitieux sur le travail détaché : plus de protections, moins de fraudes », s'est félicité le chef de l'État français sur son compte Twitter. Présente à Luxembourg, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a estimé qu'il s'agissait de « la première victoire de la refondation de l'Europe voulue par le président de la République, dans une conception où l'Europe, pour être acceptable pour ses citoyens, pour être forte, doit protéger, doit avoir une dimension sociale à côté de sa dimension économique ». « La première avancée de ce texte, qui est fondamentale, c'est à travail égal, salaire égal sur un même lieu de travail », a-t-elle souligné lors d'une conférence de presse.

Parmi les motifs de satisfaction à Paris, le contrôle renforcé des sociétés « boîtes à lettres », entreprises sans activité réelle implantées dans des pays à bas coût pour détacher de la main-d'œuvre. « C'est une bonne nouvelle, c'est une étape importante, les gens ne croyaient plus qu'on pouvait faire des réformes visibles, compréhensibles et concrètes en Europe », souligne-t-on à l'Élysée.

**La question des transports ne trouve pas réponse.** Les transports sont cités dans le compromis final, mais continueront à relever de la directive de 1996 jusqu'à l'adoption d'une loi spécifique, en cours de négociation. En France, c'est la loi sur les transports de 2016, dite loi Macron, qui garantira aux routiers détachés le bénéfice du droit social français et notamment du salaire minimum. Des négociations entre le Conseil européen représentant les États vont désormais pouvoir s'engager avec le Parlement européen en vue d'une adoption définitive du texte, très probablement avant la fin de l'année. « Il y a déjà des points de convergence, par exemple sur la rémunération des travailleurs détachés, entre le texte voté au Parlement européen la semaine dernière et celui du Conseil », a souligné l'eurodéputée Les Républicains (LR) Élisabeth Morin-Chartier, rapporteuse du projet de révision devant le Parlement. « Maintenant, l'important est de trouver des accords là où les approches ne sont pas les mêmes ».

On recensait 2,05 millions de travailleurs détachés dans l'Union européenne en 2015, soit une augmentation de 41,3% par rapport à 2010. La Pologne se classait comme le premier pays d'origine avec 463 000 salariés détachés dans d'autres pays de l'UE. L'Allemagne et la France étaient, de leur côté, les deux premiers pays destinataires avec respectivement 419 000 et 178 000 travailleurs reçus.

## LE POINT – 24/10/2017

### **23 Les dessous de la visite du président égyptien al-Sissi en France**



Depuis 2014, la France a vendu près de 7 milliards d'euros d'équipements militaires au régime de l'ex-maréchal Abdel Fattah al-Sissi

**Si la France et l'Égypte sont des partenaires militaires privilégiés, l'exécution des contrats ne se passe pas toujours bien. Quant aux droits de l'homme...**

Alors que le président égyptien rencontre pour la première fois [Emmanuel Macron](#), mardi 24 octobre, les échanges commerciaux n'ont jamais été aussi florissants entre les deux pays. Depuis 2014, la [France](#) a vendu près de 7 milliards d'euros d'équipements militaires au régime de l'ex-maréchal Abdel Fattah al-Sissi. L'[Égypte](#) est le quatrième client de la France sur la dernière décennie 2007-2016, selon un [rapport du ministère français de la Défense](#), publié en juillet 2017. Depuis notamment [la vente colossale de 24 Rafale](#) annoncée en février 2015, l'État égyptien est même devenu le deuxième client des industriels de l'armement français. Élu en 2014, le président Abdel Fattah al-Sissi veut montrer qu'il faut de nouveau composer avec son pays et que sa marine veut mener des opérations militaires hors de ses frontières, après les années de troubles politiques qui ont suivi la révolution de 2011. De son côté, la France espère accroître son influence dans la région. « En vendant des armements, la France vend aussi un appui politique aux autorités, pour pouvoir peser dans la région, notamment en [Libye](#). C'est ce qu'on appelle le partenariat stratégique », estime Hassan Maged, PDG de la société de conseil D&S consulting, qui intervient au Moyen-Orient.

C'est [Jean-Yves Le Drian](#), ministre de la Défense sous François Hollande (2012-2017) et ancien maire de Lorient (1981-1998), qui a donné une impulsion sans précédent aux relations bilatérales. En mai 2014, il y a la signature inattendue d'un contrat d'un milliard d'euros avec DCNS (rebaptisé Naval Group en 2017) pour la construction de quatre corvettes Gowind de 2 500 tonnes. La première, construite à Lorient, est arrivée le 17 octobre 2017 dans le port d'Alexandrie. Quelques mois plus tard, Jean-Yves Le Drian, en visite au Caire le 16 février 2015, annonce la signature d'un contrat d'armement s'élevant à 5,4 milliards d'euros. Ce [gros lot comprend 24 avions de combat](#) (Rafale), un navire de guerre ultra moderne (frégate Fremm) et leurs armements associés. La même année, l'Égypte vient au secours de l'État français en rachetant [les deux Mistral destinés à l'origine à la Russie](#), mais qui étaient bloqués en raison de sanctions internationales décidées à la suite de la guerre en Ukraine. Le prix de vente, 950 millions d'euros, permet de [couvrir presque l'intégralité de la somme à rembourser](#) à la Russie, qui correspondait sûrement aux avances versées par Moscou à Paris.

## **Nouveaux contrats ?**

La visite d'al-Sissi à Paris sera-t-elle l'occasion de dévoiler de nouveaux contrats ? Selon [la lettre d'informations stratégiques et de défense](#), l'état-major égyptien lorgnerait déjà douze autres Rafale. « Les négociations sont à un stade avancé et portent même sur 24 avions », confie un agent proche des industriels français. Certains estiment que les difficultés économiques et financières de l'Égypte (inflation de plus de 30 %, endettement à hauteur de 12 milliards de dollars auprès du FMI) poussent le ministère de l'Économie français à bloquer un nouveau contrat. Reste que l'armée n'a pas semblé affectée jusqu'à présent. Selon nos informations, le régime d'al-Sissi, soutenu par l'Arabie saoudite et les Émirats, a déjà réglé près des deux tiers de la facture des équipements de défense, commandés à la France.

Reste des tensions concernant l'exécution des contrats signés. La frégate Fremm (Frégate européenne multi-missions rebaptisée « Vive l'Égypte »), construite notamment pour détecter des attaques sous-marines et qui arborait fièrement les drapeaux égyptiens et français lors de l'inauguration du nouveau tronçon du canal de Suez, le 6 août 2015, serait restée hors service pendant plusieurs semaines. « Son sonar fait défaut et d'autres pannes pourraient la paralyser de nouveau », croit savoir un agent proche des industriels français. Ce dernier regrette que l'Égypte n'ait pas acheté des pièces de rechange et signé un contrat de maintenance.

Autre source d'inquiétudes, le chantier à Alexandrie pour construire trois des quatre corvettes Gowind. Le partenaire égyptien du français, qui dirige le chantier et appartient à l'armée égyptienne, a réprimé sévèrement un mouvement de grève. Des ouvriers sont poursuivis en justice et risquent des peines de prison pour avoir dénoncé leurs bas salaires et les mauvaises conditions de travail. Si le groupe français a fait pression pour réintégrer certains ouvriers, la construction de la première corvette aurait près d'un an de retard sur le planning prévu. Or, ce type de contrat est en général assorti de pénalités en cas de non-respect des délais. Quant au traitement des ouvriers, il ne se serait pas amélioré. Selon un journaliste égyptien spécialiste des conflits sociaux, « des apprentis ont remplacé les ouvriers licenciés et sont payés seulement 25 euros par mois ». En mars dernier, une fuite de gaz a tué trois ouvriers. Contacté, Naval Group se défend de n'assurer sur le chantier d'Alexandrie qu'« une assistance technique » et explique qu'il « ne peut en aucun cas intervenir sur le management des équipes égyptiennes ».

## **Les droits de l'homme en trouble-fête ?**

Jusqu'à maintenant la relation militaire franco-égyptienne a pu fleurir et s'afficher, sans craindre d'être affaiblie par des prises de position publiques et officielles sur les droits de l'homme. « L'Égypte est redevenue fréquentable et considérée comme fiable », résume un industriel français. De nombreuses ONG locales et internationales, dont Human Rights Watch, Amnesty International, la FIDH et Reporters sans frontières, ont dénoncé la répression de tous types d'opposants. Elles sont montées au créneau pour rappeler que l'Égypte connaît « la pire crise des droits humains depuis des décennies » et réclamer à la France des signes concrets pour mettre fin à son « silence », voire sa « tolérance », vis-à-vis de cette situation. La diplomatie française a plusieurs fois expliqué traiter ces questions en tête-à-tête, par souci « d'efficacité ». Quelques

jours avant la visite d'al-Sissi à Paris, la présidence française a tenu à préciser qu'elle mettrait à l'agenda « la situation des droits de l'homme », un sujet sur lequel elle est « particulièrement vigilante ».

Les rapports accusateurs s'accumulent depuis quelques mois. Début septembre, l'ONG Human Rights Watch a dénoncé « la torture systématique » des détenus, en s'appuyant notamment sur les rapports du centre égyptien Nadeem qui a documenté 900 cas de torture depuis l'élection d'al-Sissi. Le groupe de musique libanais Meshroua Leila s'est également indigné [des rafles d'homosexuels à la suite de son concert au Caire](#). Amnesty International, qui a recensé de nombreux cas de disparitions forcées et d'assassinats extrajudiciaires, demande désormais aux autorités françaises de rompre avec leur allié égyptien. L'ONG suggère de mettre en place « une politique de présomption de refus pour les transferts d'armes destinés à être utilisés par les forces de sécurité et armée de l'air ».

**Par Ariane Lavrilleux**

**LE FIGARO – 24/10/2017**

## **24 Angela Merkel face au choc de l'extrême droite**



**VIDÉO - Alors qu'elle débute son quatrième mandat, c'est un défi de taille pour la chancelière, jugée responsable, par sa politique migratoire, de l'arrivée de l'AfD au Parlement, de réduire l'influence de ce parti populiste.**

Une nouvelle ère commence. Un mois après [les élections fédérales du 24 septembre](#), les 709 députés élus du Bundestag se réuniront pour la première fois mardi à Berlin, conformément aux institutions. Directement installés face à elle et aux bancs du gouvernement dans l'Hémicycle, [Angela Merkel](#) pourra observer et surveiller les 92 députés de l'Alternative für Deutschland. Pour la première fois depuis la guerre, un parti siègera à l'extrême droite sous la coupole du Reichstag.

Alors qu'elle est affaiblie par un résultat électoral décevant et confrontée à une impossible équation majoritaire avec des alliés que tout oppose, la CSU, le FDP et les Verts, c'est une autre épreuve pour la chancelière, une ombre sur son quatrième mandat. Elle est accusée par les uns d'être la «mère de l'AfD» tandis que les autres, les populistes, ont promis de «la pourchasser». Après la CDU et le SPD, les populistes forment, quatre ans après la création du parti, la troisième force politique du pays. Ils ont obtenu 12,6 % des suffrages. Les sociaux-démocrates ont accusé la chancelière d'être responsable de leur essor en empêchant tout débat en Allemagne.

«Pour faire reculer l'AfD, il faut de nouveau faire apparaître les différences et les alternatives entre les partis démocratiques», explique le député FDP Hermann Otto Solms. En tant que doyen «d'expérience» des députés, il prononcera le premier discours mardi. Les règles ont en effet été changées peu de temps avant l'élection pour éviter qu'un élu AfD, éventuellement doyen d'âge, ait ce privilège.

Au lendemain des élections, Angela Merkel avait réagi froidement [au score de l'AfD](#). «Nous allons analyser le résultat», avait-elle dit. Plus tard, elle a évoqué les peurs qui ont nourri le vote de droite radicale: «de la mondialisation», «de l'anonymat», «du déclassement»... Un phénomène qui touche l'ex-Allemagne de l'Ouest comme l'ex-Allemagne de l'Est. Elle a estimé que seules des actions concrètes pour «résoudre les problèmes des gens» apporteraient «une réponse» à l'AfD. «Après ce vote, c'est ma mission très concrète», a-t-elle assuré. Traçant une ligne rouge entre la CDU et l'AfD, elle a aussi affirmé que l'Alternative für Deutschland n'aurait «pas d'influence» sur sa politique.

À voir. Si Angela Merkel a été réélue pour un quatrième mandat et même si elle demeure populaire, la colère gronde au sein de la CDU et de la CSU. Les plus conservateurs réclament un renforcement du «flanc droit», d'autres veulent que les «leçons soient tirées». La CSU a déjà arraché qu'un objectif maximum de 200.000 réfugiés par an soit entériné. «Nous avons perdu beaucoup de confiance chez les électeurs», a déclaré dimanche dans *Welt am Sonntag* le secrétaire d'État Jens Spahn, qui mène le bras de fer en interne avec Angela Merkel. «L'État social et l'immigration sans limites ne sont pas compatibles», a-t-il ajouté en résumant ses exigences envers le futur gouvernement Merkel 4.

«Le résultat de l'AfD a déjà conduit les autres partis à modifier leur politique», se réjouit André Poggenburg, l'un des leaders du parti en Saxe-Anhalt. «Le message est arrivé à leurs oreilles», assure-t-il. La CDU n'est d'ailleurs pas la seule concernée: les responsables de Die Linke se sont, eux aussi, opposés en interne sur la percée de l'extrême droite. Contestée, la chef de file du parti, Sarah Wagenknecht, veut imposer un changement de cap au parti de la gauche radicale. «Plutôt que de proposer de manière peu réaliste “les frontières ouvertes pour tous” qui suscitent des peurs et des inquiétudes, nous devrions nous concentrer sur la défense du droit d'asile», a-t-elle expliqué au *Spiegel*.

**[L'irruption de l'AfD a ébranlé le paysage politique allemand.](#)** Au Bundestag, les nouveaux élus ont pris leurs marques. Le groupe, composé de personnages d'horizons divers, de l'extrême droite aux eurosceptiques, s'annonce turbulent, voire ingérable, si les députés recourent aux provocations verbales dont certains sont coutumiers. Ils promettent aussi d'«interpeller» le gouvernement. Alice Weidel, la présidente du groupe, entend réclamer «une commission d'enquête» sur la politique migratoire de l'Allemagne en 2015. Elle est persuadée qu'Angela Merkel a enfreint des lois. Tous refusent d'ores et déjà d'être traités comme des pestiférés. «Joschka Fischer, qui est devenu ministre des Affaires étrangères, jetait des pierres contre la police», rappelle André Poggenburg à ceux qui voudraient donner des leçons de bonne tenue à l'Alternative für Deutschland.

Un combat va être engagé dès mardi. Comme chaque groupe parlementaire, l'AfD a droit à un poste de vice-président au sein du Bundestag. Mais Albrecht Glaser, le candidat que l'Alternative für Deutschland, fait l'unanimité contre lui: du SPD à la CDU, nombre de députés le jugent inéligible à un poste de vice-président. Il avait en effet mis en cause la liberté religieuse pour les musulmans en jugeant que «l'islam ne la respecte pas elle-même». «Ceux qui contournent ce droit fondamental doivent être privés de ce droit», avait-il déclaré en avril. La direction de l'AfD a déclaré maintenir sa candidature en considérant qu'il était «un démocrate modèle».

Au sein des autres groupes, on cherche comment éviter d'être pris au piège de la provocation. On rappelle aussi qu'en 2006 le candidat de Die Linke, Lothar Bisky, avait été repoussé par les autres groupes en raison de son passé au sein de la Stasi. Au bout de quelques semaines, Die Linke avait présenté un autre candidat. Une fois une coalition formée, dans plusieurs semaines, les groupes se répartiront aussi les commissions parlementaires.

Un vote rassemblera une très large majorité mardi: à 75 ans, Wolfgang Schäuble sera élu président du Bundestag. Si la politique de l'ancien ministre des Finances a pu être critiquée, tous les partis lui reconnaissent une autorité morale. Ils comptent sur lui pour maintenir l'ordre au sein du Bundestag.

**Vidéo :** <http://premium.lefigaro.fr/international/2017/10/23/01003-20171023ARTFIG00283-merkel-face-au-reveil-de-l-extreme-droite.php>

## Nicolas Barotte

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

### **Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

